



Eduquer au développement et à la solidarité internationale

Synthèse réalisée par ACODEV sur l'éducation au développement
en Communauté française de Belgique

Avec le soutien d'Annoncer la Couleur

Conseil Wallonie-Bruxelles de la coopération internationale
(CWBCI)

Espace International Wallonie-Bruxelles
Place Saintelette, 2 - B-1080 Bruxelles

SIGLES et ABBREVIATIONS

- **ALC** : Annoncer la Couleur
- **AM** : Arrêté ministériel
- **AR** : Arrêté royal
- **CAONG** : Commission d'avis des ONG
- **CGRI-DRI** : Commissariat Général aux relations internationales
Direction des Relations Internationales
- **CIUF** : Conseil interuniversitaire francophone
- **CNCD** : Centre National de coopération au développement
- **CTB** : Coopération technique belge
- **CUD** : Commission universitaire du développement
- **CWBCI** : Conseil Wallonie-Bruxelles de la coopération internationale
- **DGCD** : Direction générale de la coopération au développement
- **ED** : Education au développement
- **ONU** : Organisation des Nations unies
- **OMD** : Objectifs du Millénaire pour le développement
- **ONG** : Organisation non gouvernementale
- **ONGD** : Organisation non gouvernementale de développement
- **PNUD** : Programme des Nations unies pour le développement
- **RED** : Réseau d'éducation au développement Nord-Sud
- **VLIR** : Vlaamse Interuniversitaire Raad

0. INTRODUCTION	3
<i>1. L'idée d'une étude sur l'ED en Communauté française</i>	<i>3</i>
<i>2. L'intérêt de l'ED pour nos sociétés</i>	<i>4</i>
<i>3. Historique, contexte et perspectives de l'ED</i>	<i>5</i>
I. APPRENTISSAGES ET ACQUISITION DE SAVOIRS EN ED	9
<i>1.1. Des concepts à apprendre</i>	<i>9</i>
<i>1.2. Construire des savoirs-faire et des capacités</i>	<i>10</i>
<i>1.2.1. Comprendre le monde de façon systémique, complexe et interdisciplinaire</i>	<i>10</i>
<i>1.2.2. Déconstruire des stéréotypes Nord-Sud</i>	<i>11</i>
<i>1.2.3. Combattre la xénophobie et le racisme</i>	<i>11</i>
<i>1.2.4. Défendre les droits humains</i>	<i>11</i>
<i>1.2.5. Promouvoir l'approche genre (équité homme-femme)</i>	<i>11</i>
<i>1.2.6. Impulser un développement humain et durable</i>	<i>11</i>
<i>1.2.7. Lutter contre la violence et la guerre</i>	<i>12</i>
<i>1.2.8. Développer le sens critique dans nos sociétés de consommation</i>	<i>12</i>
<i>1.3. Des valeurs et des savoir-être</i>	<i>12</i>
<i>1.3.1 La solidarité et la coopération</i>	<i>12</i>
<i>1.3.2 Le respect d'autrui</i>	<i>13</i>
<i>1.3.3 La citoyenneté</i>	<i>13</i>
<i>1.4. Un processus spécifique et des méthodes particulières</i>	<i>13</i>
<i>1.5. Les principes pédagogiques de l'ED</i>	<i>16</i>
<i>1.5.1. Des apprentissages de capacités et de valeurs</i>	<i>16</i>
<i>1.5.2. Une démarche participative et interactive</i>	<i>16</i>
<i>1.5.3. Une construction des connaissances</i>	<i>17</i>
<i>1.5.4. L'utilisation de tous les moyens possibles</i>	<i>18</i>
<i>1.5.5. Des méthodes qui privilégient l'évaluation personnelle</i>	<i>18</i>
II. LES ACTEURS DE L'ED	19
<i>2.1. Les pionnières de l'ED : les ONG</i>	<i>19</i>
<i>2.2. " Annoncer la Couleur ", un pouvoir public acteur</i>	<i>20</i>
<i>2.3. L'école comme lieu d'ED</i>	<i>21</i>

<i>2.4. Les mouvements de jeunes</i>	24
<i>2.5. Les syndicats</i>	24
<i>2.6. Le théâtre</i>	24
III. DU PARTENARIAT NORD - SUD EN ED	25
<i>3.1. Construction d'un partenariat Nord-Sud en ED</i>	25
<i>3.2. Quelques types d'activités nécessitant un partenariat réfléchi</i>	26
<i>3.2.1. Les échanges scolaires</i>	26
<i>3.2.2. Les voyages</i>	27
<i>3.2.3. L'action socio-politique</i>	28
<i>3.2.4. L'art et la culture</i>	29
<i>3.2.5. Le commerce équitable</i>	30
IV. LE CONTEXTE INSTITUTIONNEL DE L'ED	31
<i>4.1. Reconnaissance et appuis au niveau fédéral</i>	31
<i>4.2. Niveau communautaire et régional</i>	33
<i>4.3. Niveau européen</i>	34
<i>4.4. Acteurs et réseaux</i>	34
V. CONCLUSIONS ET DEFIS	35
<i>5.1. Une meilleure valorisation du secteur</i>	35
<i>5.2. Un financement plus stable</i>	36
<i>5.3. Des méthodes de gestion plus adaptées à l'ED</i>	37
<i>5.4. Plus de cohérence et de coordination entre les différents niveaux</i>	37
Bibliographie	39
Annexes	42

Introduction

L'Education au développement (ED) est un secteur particulier de la coopération au développement, que les ONG promeuvent depuis très longtemps. Depuis les années 80, ce qui était au départ de la sensibilisation en faveur du Tiers-Monde dans une perspective caritative et paternaliste est devenu peu à peu une approche critique et engagée des relations Nord/Sud au niveau politique, économique, social et culturel. Les pouvoirs publics belges ont reconnu ce secteur depuis 1991, et les ONG n'ont cessé de diversifier leurs actions et de multiplier leurs recherches (méthodologiques et thématiques) pour avoir plus d'impact sur leurs publics et les amener à questionner les décideurs politiques.

1. L'idée d'une étude sur l'ED en Communauté française

En 2005, le Groupe sectoriel éducation au développement (GSED) des ONG membres de la Fédération des ONG francophones et germanophones (ACODEV) a marqué sa volonté de systématiser l'ensemble des connaissances et des acquis en matière d'ED en Communauté française. Il a, à cet effet, produit un référentiel commun et organisé, sous l'égide du Conseil Wallonie-Bruxelles de la coopération internationale (CWBCI) une Table-ronde¹ pour permettre aux différents acteurs directs et indirects de l'ED d'échanger leurs expériences et de réfléchir ensemble aux acquis et pratiques du secteur et à ses perspectives. Une étude approfondie portant sur les concepts et méthodologies de l'ED a également été menée dans ce cadre² ; ce sont les données contenues dans cette étude qui constituent l'essentiel du présent document de synthèse.

Le besoin de rédiger ce condensé a été ressenti et exprimé par le CWBCI qui, rassemblant divers acteurs de la solidarité internationale en Communauté française Wallonie-Bruxelles, a perçu l'utilité d'expliquer, en des termes simples, le secteur de l'ED au grand public. Le contexte étant en constante évolution, ce condensé ne se limitera pas pour autant à un simple résumé de l'étude réalisée par le GSED en 2005 ; il essaie plutôt d'y intégrer les principales perspectives qui se dessinent par rapport à ce secteur d'activités. Cette synthèse s'adresse à un public plus large que celui des ONG spécialisées, l'objectif étant de mieux faire connaître l'ED auprès d'un plus large public en Communauté française. Les considérations qui y sont émises débordent donc le seul secteur des ONG.

Ce document de synthèse s'attache à la construction de cette notion ainsi que les concepts qui sont aujourd'hui importants dans le domaine. Il explique ensuite les grandes phases ou facettes des actions ED (sensibilisation, conscientisation, mobilisation, lobbying, recherche-action). Il détaille enfin la pédagogie adoptée dans ces actions ainsi que l'importance du partenariat pour certaines activités. Une brève présentation des acteurs de l'ED et du cadre institutionnel dans lequel ils opèrent vient clore le document.

2.1. Qu'est ce qui nous interpelle au jour le jour ?

Il nous arrive de nous arrêter devant une image ou après avoir entendu une information en nous exclamant " *Dans quel monde vivons-nous ?* ". Mais peu d'occasions se présentent à nous pour approfondir cette interpellation ; ce qui nous interpelle et nous choque reste alors une question dont la réponse paraît complexe et difficile à trouver. Au quotidien nous entendons des nouvelles qui semblent sans lien les unes avec les autres. Cette juxtaposition de faits ne nous aide pas dans l'analyse de situations complexes comme :

- ◆ *La pauvreté dans le monde* : on la voit chez nous, au jour le jour, parmi des populations belges et étrangères. Les médias nous montrent aussi la pauvreté d'ailleurs ; ces pays sont-ils devenus plus pauvres ? Les inégalités se sont-elles creusées ?
- ◆ *La destruction de l'environnement* : on en parle de plus en plus. Certaines mesures ont été prises et touchent déjà nos vies quotidiennes (comme le tri des déchets). Mais il semble que ce ne soit pas assez. Certains disent aussi qu'il serait trop tard ?
- ◆ *L'atteinte à la dignité des personnes* : nous connaissons les droits fondamentaux des hommes et des femmes, mais nous constatons qu'ils ne sont pas souvent respectés quand ils ne sont pas carrément bafoués. Tout semble dépendre de la personne qui les applique !
- ◆ *La connaissance de l'autre* : aujourd'hui, nous avons la possibilité de voyager aux quatre coins de la planète. Mais nous côtoyons aussi d'autres cultures chez nous puisque depuis plusieurs années, des communautés de migrants s'installent. Que connaissons-nous de ces communautés ?
- ◆ *La mode et les technologies* : pour être vraiment dans " le coup " il faut suivre la mode et les nouvelles technologies, et cela touche à toute notre vie quotidienne : la façon de se déplacer ou de communiquer, la façon de manger ou de s'habiller, ce qu'on écoute, etc. Et tout cela a un prix !
- ◆ *La diminution du pouvoir des Etats* : les licenciements dans les entreprises internationales, les délocalisations, la concurrence des produits d'ailleurs sont des problèmes auxquels les Etats ne répondent plus de manière satisfaisante. Pourquoi ?
- ◆ *L'augmentation des extrémismes et des replis identitaires* : les revendications nationalistes ainsi que les fondamentalismes religieux sont de plus en plus forts et nombreux, et cela nous effraye. On donne beaucoup de détails sur les actions entreprises par les groupes dont un des facteurs de l'identité est devenu prédominant ; par contre on nous donne très peu d'explications sur ce qui a engendré ces replis.

Il nous arrive aussi d'émerger du flot d'informations pour avoir une vision globale et pouvoir en faire une analyse plus profonde. Il n'est cependant pas évident de comprendre comment notre comportement peut avoir une influence sur une situation (qui paraît lointaine ou collective), et il est encore beaucoup plus difficile d'adopter un nouveau comportement.

¹ CWBCI,
L'éducation au développement en Communauté française Wallonie-Bruxelles, Actes de la table-ronde du 25 octobre 2005 (Arsenal, Namur), ACODEV, 2006, 96 pages

² CWBCI,
Concepts, méthodologies et critères de l'éducation au développement en Communauté française, ACODEV, 2006, 205 pages.

2.2. Comment l'ED aborde-t-elle ces situations ?

L'ED peut nous aider à comprendre et agir sur ces situations parce que les activités organisées en ED fournissent des informations globales ainsi que des méthodes d'analyse et des pistes pour changer nos comportements.

" L'ED est un processus qui vise à provoquer des changements de valeurs et d'attitudes sur les plans individuel et collectif en vue d'un monde plus juste, dans lequel ressources et pouvoir sont équitablement répartis dans le respect de la dignité humaine ". (ACODEV, Référentiel ED)

C'est ainsi que l'ED s'est fixé dans un Référentiel³ les objectifs généraux suivants :

- ◆ faciliter une compréhension globale des enjeux du développement et des mécanismes d'exploitation injustes qui engendrent des relations inégalitaires entre le Nord et le Sud ;
- ◆ faciliter la compréhension des interdépendances entre les sociétés du Nord et du Sud ;
- ◆ accompagner l'acquisition d'un regard conscient et critique de la réalité, tant au niveau des relations microsociales qu'au niveau macro ;
- ◆ favoriser un meilleur dialogue entre les citoyens à travers une approche interculturelle basée sur le respect mutuel et l'égalité ;
- ◆ promouvoir des valeurs, attitudes et aptitudes liées à la solidarité ;
- ◆ susciter et renforcer la capacité des citoyens à se mobiliser dans des actions collectives de solidarité de type social, politique ou de sensibilisation, en vue de jeter les bases d'un monde plus juste et plus équitable.

L'ED est un processus d'apprentissage qui sensibilise, conscientise, mobilise et suscite l'action. *Mais sensibiliser ou conscientiser à quoi ? Mobiliser pour quoi et pour quelle(s) action(s) ?*

La notion de développement abordée en ED ne renvoie pas seulement au progrès ou au développement qu'on attend des pays dits " pauvres " ou " sous-développés " ; elle fait surtout référence à un développement global qui nous concerne tous, au Nord comme au Sud, ainsi que dans les relations du Nord avec le Sud.

3. Historique, contexte et perspectives de l'ED

L'ED est née de l'intersection des courants éducatifs ainsi que des différentes conceptions du développement. On est ainsi passé d'une simple sensibilisation de nature caritative à un examen profond des mécanismes de pauvreté et des inégalités (Miguel Sierra & Corral 1999, Mesa, 1997, Drion, 1998, Bastin & Delafuente, 1999)

3.1. Au départ, une sensibilisation axée sur la charité

Les concepts de *sous-développement* et de *Tiers-monde* sont apparus après la deuxième guerre mondiale, lorsque s'achevaient les premiers processus de décolonisation. A cette époque, on considérait que les sociétés traditionnelles étaient en retard par rapport à la civilisation occidentale et qu'elles devaient franchir une série

³ Le Référentiel ED a été réalisé par le GSED de la Fédération d'ONG francophones et germanophones de Belgique (ACODEV) en 2004 - 2005.

d'étapes afin d'atteindre le progrès. Le développement était vu comme *une modernisation* dans tous les domaines (économique, politique, social, administratif et même religieux)⁴.

C'est ainsi que les Etats occidentaux ont mis en place des organismes officiels d'aide au développement qui avaient pour objectif de concourir à cette " *modernisation* ". C'est aussi une période où les organisations non gouvernementales (ONG) à caractère humanitaire et les missions religieuses (actives depuis longtemps) ont intensifié leurs actions pour interpeller les populations du Nord en vue d'aider les gens du tiers-monde. Des images catastrophiques et misérabilistes des pays pauvres étaient alors largement utilisées et diffusées pour susciter de l'émotion et des sentiments caritatifs auprès de l'opinion publique des pays dits développés. La population réagissait facilement à ce genre d'images, car des élans de charité et de commisération avaient encore une grande valeur, d'autant plus que régnait largement au sein de la population un sentiment de culpabilité issu de la décolonisation. Les campagnes de récoltes de fonds ont aussi connu du succès parce qu'à cette époque les populations occidentales voyaient leurs richesses s'accroître.

Dans les pratiques de cette époque, l'opinion publique était, certes, interpellée par les difficultés des populations les plus défavorisées du Sud ; mais les appels à l'aide ne situaient pas les problèmes de pauvreté dans leur contexte et ne faisaient pas l'analyse des causes structurelles de celle-ci. Bien que cette période prépare le terrain à l'ED, on ne peut pas encore parler d'ED proprement dite dans les actions d'information et de sensibilisation de l'époque.

3.2. Les débuts de l'ED : lorsqu'on commence à analyser les causes structurelles

A partir des années 60 et 70, certains pays du Sud connaissent des révolutions, des guerres civiles, ou des mouvements de " libération nationale " combattant soit des dictatures soit des gouvernements démocratiques dont les décisions favorisaient les intérêts étrangers au détriment de ceux des populations locales. La plupart de ces mouvements soutenaient la thèse que la cause du *sous-développement* réside dans l'exploitation des pays pauvres par les pays riches. Il n'y aurait donc pas de retard à rattraper pour se développer, mais qu'il fallait plutôt rompre ces liens de subordination qui enrichissent de plus en plus les pays riches et, de ce fait, appauvrissent de plus en plus les pays pauvres. La solution pour se développer était donc vue comme une *Révolution*.

Des thèses d'experts en sciences sociales ont aussi mis en avant cette *dépendance* et ont commencé à exposer les causes structurelles de la pauvreté. L'ONU a reconnu cette *dépendance* comme un frein au développement lors de la déclaration sur le Nouvel Ordre Economique International qui dénonçait le système économique en vigueur, et soulignait l'importance, pour chaque pays, d'adopter le système économique et social qu'il jugerait le plus adéquat pour son propre développement et pour disposer de manière souveraine de ses ressources naturelles.

Suite à ces nouvelles idées, une nouvelle génération d'ONG et d'organisations internationales a vu le jour. Pour toucher le public, les descriptions des situations de pauvreté des populations ont été substituées par des analyses sur les causes structurel-

⁴ Les différentes conceptions de développement sont reprises de BAIJOIT (Guy), Les modèles de développement, in *Antipodes*, n°131, 1996 (Publ. D'ITECO).

les en mettant en exergue les responsabilités des pays riches. Les ONG envisageaient alors leurs pratiques éducatives de manière plus critique et visaient la compréhension globale des phénomènes de *développement/sous-développement*. Le vocabulaire commence aussi à changer. On parle moins de pays pauvres mais plutôt de pays en *voie de développement*.

Parallèlement, Paulo Freire, un pédagogue brésilien exposait et mettait en pratique sa "*pédagogie de l'opprimé*", qui appliquait la théorie de la Révolution à l'éducation. L'idée prônée par Freire était que les pauvres pouvaient prendre en main leur destin tout en prenant conscience des rapports de force et de domination dans les sociétés. L'enseignement, l'éducation et les formations devaient inculquer en même temps qu'une matière, des valeurs, des capacités, un désir de changement, et surtout, l'énergie pour voir que chacun pouvait agir pour le changement. Ce courant pédagogique va renforcer l'*éducation populaire* qui avait vu le jour en Occident en milieu ouvrier au début du XX^{ème} siècle.

3.3. La reconnaissance de l'ED

L'ED profita de cette impulsion ainsi que des nouveaux courants sociaux, politiques et pédagogiques. C'est à ce moment-là que se généralise justement l'usage du concept d'"éducation au développement", qui va recevoir ensuite une impulsion de l'UNESCO en 1974 dans une recommandation qui insistait auprès des états membres pour qu'ils promeuvent une éducation sur les questions mondiales.

Dans les années 80, le développement a été essentiellement conçu de deux autres façons. Le premier modèle prônait *la compétition et la libéralisation des marchés* pour favoriser la croissance économique et accroître ainsi les richesses d'un pays. Le deuxième modèle mettait en avant les avantages du *conflit social*, et visait à ce qu'on accorde aux mouvements sociaux ou à des groupes sociaux la possibilité de s'exprimer et de confronter l'Etat à ses dysfonctionnements. Dans ce sens, il fallait favoriser la *démocratie* et démonter les dictatures pour favoriser le développement.

Ces deux courants laissaient moins de place aux Etats (par rapport aux courants précédents) et avaient en plus la particularité de ne pas être seulement des modèles prônés pour les pays en voie de développement, mais aussi dans les pays dits développés.

Tous les pays ont été encouragés à libéraliser leurs marchés, privatiser des secteurs de leur économie, diminuer les taxes douanières ou les supprimer pour faire jouer la concurrence et donc accroître les richesses qui entraient dans le pays. Parallèlement, des revendications de groupes marginalisés ou minoritaires s'intensifiaient dans différents pays : les femmes, les jeunes, les pacifistes, les noirs, etc. Ces revendications vont alimenter le contenu de l'ED. En effet, alors que jusque là, la dimension économique et politique des relations Nord-Sud et le développement en étaient les thèmes centraux, l'ED intègre des analyses plus sociales portant sur les conflits armés (dans le contexte de guerre froide), les rapports hommes-femmes, les flux migratoires, le racisme et la xénophobie, les droits humains.

3.4. L'essor de l'ED dans un contexte de mondialisation

L'instauration généralisée du modèle néolibéral et la mondialisation économique (issus de la *compétition*) n'ont pas concrétisé les promesses de développement que leurs défenseurs ont annoncées. Au contraire, ce processus a plutôt creusé le fossé entre pays et à l'intérieur des pays, et provoque des ravages sociaux et environnementaux. Les mécanismes économiques mis en place tendaient à homogénéiser les modes de vie et de pensée et en réaction à cela, certains groupes ont commencé à revendiquer (quelquefois de manière violente) leurs identités et particularités pour se protéger de la tendance générale. Suite à ce constat, le développement commence à être envisagé dans les années 90 de manière plus complète, en considérant d'autres facteurs que le seul aspect économique. Jusque là, le développement était mesuré par le Produit Intérieur Brut (PIB), désormais une nouvelle façon est proposée : l'indice de développement humain (IDH) qui, à travers des paramètres déterminés, essaie de mesurer l'impact réel des facteurs économiques sur la vie des gens.

Les penseurs du développement s'intéressent aussi à un autre modèle : celui de l'*identité culturelle* comme terreau pour le bien-être. L'idée est que l'impérialisme culturel, venant bousculer les identités, empêche l'épanouissement que les peuples auraient trouvé dans leurs racines pour dynamiser leur développement.

De plus, en réaction à ce monde que l'on dit désormais *globalisé* (parce que tout est connecté), des organisations, des syndicats et des groupes sociaux s'articulent afin d'élaborer des stratégies alternatives au modèle imposé. Ces différents réseaux vont petit à petit consolider un mouvement *altermondialiste* mondial qui sera particulièrement visible, médiatiquement, et qui impulsera l'organisation du premier Forum social mondial à Porto Alegre. Bien que composé de milliers d'acteurs d'horizons idéologiques différents, tous convergent vers une dénonciation du néolibéralisme et une demande démocratique basée sur la participation et le contrôle citoyen (Teotonio Pereira, 1995).

Toute cette évolution aura des répercussions sur les contenus de l'ED et les méthodes employées. Les contenus ou savoirs ne portent plus seulement sur les relations Nord/Sud, mais sur le monde globalisé de manière générale et dans tous les domaines (économique, politique, social, culturel, identitaire, etc). Dans ce contexte d'un monde globalisé, l'ED met désormais en avant deux idées forces :

- On peut interagir sur des problèmes communs au Nord et au Sud, même s'ils ne se présentent pas de la même façon. Il ne s'agit plus de charité pour les autres, mais d'agir pour soi et les autres de manière responsable.
- Pour interagir il faut créer des réseaux ; désormais le Sud devient aussi acteur en ED et le partenariat prend de l'importance (Henriques, 1995).

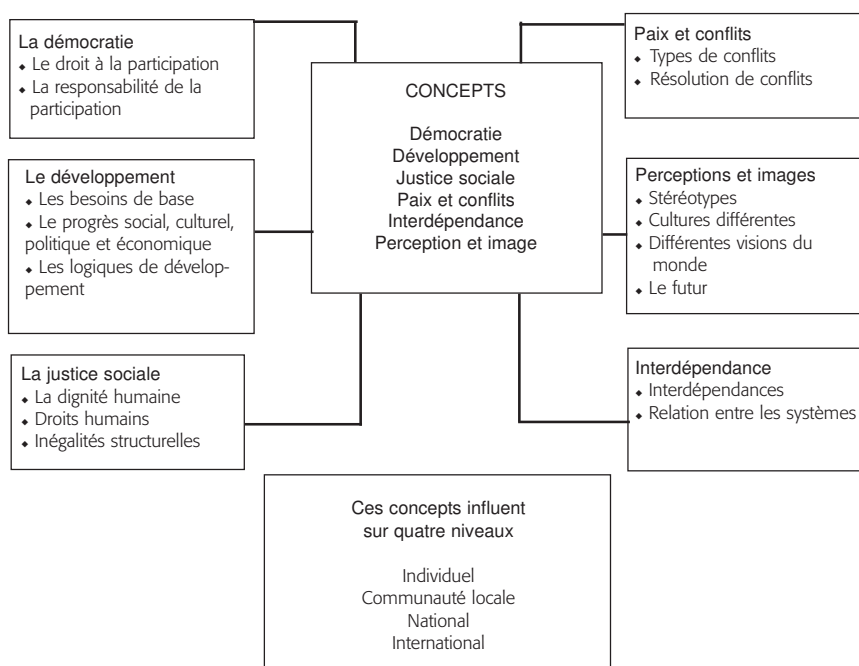
L'ED entre dans le champ politique, avec des campagnes de lobbying et de pression sur diverses instances de décision. Les instances politiques nationales et supranationales reconnaissent l'ED et les contenus sont systématisés.

I. Apprentissages et acquisition de savoirs en ED

En matière d'ED, l'apprentissage porte non seulement sur la transmission et l'acquisition des connaissances et des savoirs, mais aussi sur des savoir-faire, des comportements et des valeurs. En effet, il s'agit d'apprendre pour comprendre le monde, mais aussi pour se comprendre dans le monde de façon à pouvoir se penser comme individu et comme société appartenant à un univers global (Stangherlin, 2001). La particularité de l'ED c'est qu'elle intègre tous ces apprentissages dans un contexte de relations Nord/Sud⁵. L'ED se démarque ainsi de l'éducation permanente qui, utilisant les mêmes concepts et poursuivant des objectifs quasi semblables, ne se concentre pas pour autant sur les relations Nord-Sud, alors qu'en ED la compréhension du monde ne peut se faire sans la vision du Sud.

1.1. Des concepts à apprendre

Pour mieux comprendre la complexité du monde dans lequel nous vivons, en articulant les relations entre le global et le local, l'ED fait appel à des concepts dont la connaissance est nécessaire à l'acquisition des savoir-faire. Il serait très ardu, voire impossible, de lister tous les concepts utilisés dans cette matière ; mais à titre exemplatif, on peut reprendre ici le schéma de Scott Sainclair :



1.2. Construire des savoirs-faire et des capacités

L'ED accorde beaucoup d'importance à l'apprentissage de savoir-faire, car les concepts sont essentiels mais ne suffisent pas. Ainsi, l'ED se donne de nombreuses missions spécifiques dans la formation des citoyens, afin de les rendre capables et aptes dans divers aspects de la vie sociale et individuelle ; notamment pour :

1.2.1. Comprendre le monde de façon systémique, complexe et interdisciplinaire

L'ED force à analyser les événements en mettant en évidence des liens, des interrelations, des causalités multiples plutôt que de les considérer comme des éléments distincts ou comme une série de phénomènes causés l'un par l'autre de façon linéaire et univoque. Il s'agit donc d'une analyse systémique (car elle prend en compte tout le système) (De Rosnay, 1975).

L'approche ED privilégie aussi la *complexité*. Les citoyens qui apprennent à analyser les événements de façon *complexe* savent qu'ils font partie de ce qu'ils observent et que plusieurs points de vue et portes d'entrées sont possibles. En conséquence ils comprennent qu'il n'y a pas qu'une seule solution mais que plusieurs sont possibles. En effet, aucune des situations abordées par l'ED ne peut être appréhendée de manière simpliste ni purement causale : qu'il s'agisse du commerce international, des modalités de production, du trafic de la drogue, des guerres géostratégiques, de la souveraineté alimentaire, de l'accès à l'eau potable, ... rien ne peut s'expliquer simplement. La compréhension complexe refuse de réduire l'être humain, le système social, l'écosystème, à un seul trait et les considère dans leur caractère multidimensionnel. Celui-ci considère le social, le politique, l'économique, le mythologique, l'affectif, etc. Ceux qui analysent ne sont pas indépendants de ce qu'ils analysent, d'où l'emploi du terme *complexité* (Morin, 1999, Drion 1998). En privilégiant l'analyse complexe et systémique, l'ED encourage les approches transversales, ce qui veut dire que les événements vont être analysés sous tous les angles. La déforestation d'une zone par exemple ne va pas être seulement analysée à travers son impact sur l'environnement mais aussi sur la population (et on peut encore détailler ici les impacts économiques, sur la santé, etc). Pour pouvoir approcher un problème dans son entièreté, il faut donc une approche *transversale*.

L'*interdisciplinarité* facilite ces analyses transversales, car elle tranche avec le cloisonnement croissant des connaissances de démarches par discipline (géographie, histoire, économie, sciences politiques, sciences naturelles, sciences humaines, etc.) dont le défaut majeur est qu'elles nous fournissent des représentations forcément partielles et incomplètes du monde qui nous entoure, des représentations souvent insuffisantes pour faire face à des contextes concrets. Loin de se contenter de juxtaposer des systèmes de pensée disciplinaires, elles vont tenter de conduire l'apprenant à développer une nouvelle manière de percevoir, de concevoir et de penser ce qui l'entoure, afin de rendre compte de l'organisation globale d'un système (Partoune, 2005).

Tout en expliquant les phénomènes de cette façon, l'ED inculque ce savoir-faire à ses différents publics.

⁵ Ainsi, dans le cadre institutionnel belge, l'ED fait partie des activités de coopération au développement et émerge donc aux budgets de l'aide publique au développement, tandis que l'éducation permanente est plutôt reconnue et subsidiée par les Communautés

1.2.2. Déconstruire des stéréotypes Nord-Sud

Notre imaginaire collectif occidental s'est nourri d'images coloniales sur le Sud. L'ED cherche à ce que les citoyens puissent :

- décoder les images que nous transmettent les médias ;
- repérer les préjugés et stéréotypes véhiculés sur le Sud et sur l'autre différent ;
- rendre la dignité et apprécier chaque acteur pour faciliter le dialogue ;
- accepter que le mode de pensée occidentale ne soit pas le modèle culturel supérieur.

Cette déconstruction des stéréotypes sert à l'approche interculturelle ; celle-ci propose une façon de vivre ensemble où les individus découvrent les autres dans le respect. Dans l'ED s'ouvrent aussi des espaces de rencontres, d'échanges et de négociations au sein desquels une créativité culturelle et la reconnaissance des identités respectives est possible (Andre, 2002).

1.2.3. Combattre la xénophobie et le racisme

Quand les stéréotypes négatifs prennent le dessus, le racisme et la peur de l'autre apparaissent. L'ED participe aussi de la lutte contre la xénophobie et le racisme, car elle rend capable de déconstruire les stéréotypes (nous l'avons exposé au point précédent) et amène donc les citoyens à pouvoir analyser des situations lointaines mais aussi leur propre vécu, dans leur quartier, leur école et leur travail tout en laissant de côté les émotions et la peur qui peut être véhiculée par des partis extrémistes.

1.2.4. Défendre les droits humains

L'ED détaille et explique concrètement les droits de l'homme et la dignité humaine au sens large notamment en remettant en question les inégalités structurelles. Elle invite ainsi le public à bouger contre l'atteinte aux droits humains et sociaux dans le monde entier, et conscientise au caractère universel du concept.

1.2.5. Promouvoir l'approche genre (équité homme-femme)

L'ED promeut aussi des attitudes favorables à un monde où hommes et femmes partagent équitablement pouvoir et responsabilités (Charlier & Drion 1997). Le public des formations et activités doit pouvoir déconstruire les stéréotypes sexistes qui entravent la participation des femmes dans le développement de leur société en :

- distinguant les concepts de sexe (issu du biologique) et de genre (construction sociale et culturelle des rôles féminins et masculins)
- analysant les relations et interactions entre femmes et hommes.

1.2.6. Impulser un développement humain et durable

Le concept de " développement durable " considère le développement comme une réponse aux besoins des populations d'aujourd'hui sans compromettre les ressources nécessaires aux générations suivantes. Il revêt, classiquement, trois dimensions⁶ :

- environnementale (préserver la planète pour les générations futures),
- sociétale (meilleure répartition des richesses),
- économique (gestion optimale des ressources humaines, naturelles et financières).

L'approche environnementale occulte bien souvent les deux autres. Mais l'ED dans son approche du développement durable veille à ce que le public cible prenne conscience que le devenir de la planète ne doit pas se dissocier de celui de l'humanité.

1.2.7. Lutter contre la violence et la guerre

Les médias se concentrent lourdement sur le reportage d'événements violents. Il n'est pas surprenant, dès lors, que pour beaucoup d'entre nous le conflit soit synonyme de violence. L'ED aide à voir le conflit comme un rapport de force entre groupes sociaux qui défendent leurs propres intérêts et vision du monde. Ce rapport de force n'est pas négatif et ne doit pas forcément être résolu par la violence. Construire la paix implique en effet de reconnaître le caractère inévitable et la valeur positive du conflit ; l'ED aborde la manière de le gérer pour qu'il ne se transforme pas en actes de violence de plus en plus incontrôlables. Pour cela, il faut apprendre à comprendre et assumer les intérêts, motivations et ressorts psychologiques de la partie opposée et de soi-même, pour les placer en dessous du bien commun afin de dégager un compromis.

1.2.8. Développer le sens critique dans nos sociétés de consommation

Dans notre société tout nous pousse à acheter. Or, même si on nous le fait croire, ce n'est pas toujours pour notre bien être ; cela met souvent en péril l'environnement et crée des conditions de travail inhumaines à l'autre bout du monde. L'ED forge un esprit critique et averti face à la publicité, les techniques de marketing et donc aide à relativiser les mécanismes de mode. Au-delà de cela, consommer peut aussi devenir un acte de citoyenneté responsable, un choix réfléchi. C'est le cas lors d'achats dans le commerce équitable ou bio (où le prix n'est pas le seul critère d'achat).

1.3. Des valeurs et des savoir-être

L'ED promeut aussi des valeurs ; nous pouvons en citer quelques principales :

1.3.1 La solidarité et la coopération

Éduquer à la solidarité, c'est s'engager pour le bien commun, c'est-à-dire adhérer à un ensemble de principes, de règles, d'institutions et de moyens qui garantissent l'existence à tous les membres d'une communauté humaine (Petrella, 1996). Cette solidarité s'est concrétisée au plan national, notamment par les systèmes de sécurité sociale, et doit trouver maintenant des formes supranationales. Cette prise de conscience aidera à comprendre que l'épanouissement individuel n'est possible que dans un cadre où la solidarité garantit la protection collective, la lutte contre les inégalités. La solidarité prend ainsi un sens particulier dans une société de plus en plus individualiste. L'ED encourage et approfondit cet élan en y ajoutant les notions de coopération et de partenariat avec les pays du Sud, car elle considère que la construction d'un autre monde doit se faire ensemble et sur un même pied d'égalité.

⁶ Ce concept est en évolution ; ainsi, un certain nombre d'acteurs souhaitent y intégrer aussi la dimension culturelle.

1.3.2 Le respect d'autrui

L'ED est aussi basée sur le respect des autres. Que ce soit l'autre lointain dans le Sud, le voisin proche, l'autre qui n'est pas encore né. Cette valeur résume à elle seule la volonté de préserver l'environnement, de bannir le racisme, de faire un meilleur partage des ressources, etc.

1.3.3 La citoyenneté

L'ED forme à la citoyenneté. La citoyenneté et la démocratie ne sont pas seulement abordées à travers leurs étapes constitutives (vote, élection, etc) mais aussi et surtout à travers les processus qu'elles sous-tendent au quotidien :

- un débat permanent
- une opinion sur la société
- des relations entre lois et libertés individuelles

Dans ce sens l'ED pousse aussi à l'action. Un citoyen informé et conscient d'une cause doit aussi pouvoir bouger pour elle. Le citoyen peut revendiquer sa place dans les décisions qui se prennent.

1.4. Un processus spécifique et des méthodes particulières

Pour arriver à inculquer ces valeurs, ces savoirs et capacités, l'ED met en place un processus d'apprentissage avec des activités et des méthodes pédagogiques particulières.

L'ED se décline en différentes phases d'apprentissage que l'on peut différencier comme suit :

- ◆ sensibilisation
- ◆ conscientisation
- ◆ mobilisation - lobby
- ◆ consolidation

Ces phases sont situées dans un processus que l'on appelle continuum éducatif. Dans ce modèle, les actions de sensibilisation, de conscientisation et de mobilisation sont suivies par la consolidation des acquis (Fredericq, 2004). La linéarité de ce modèle (ou l'impression que ces phases se passent forcément l'une après l'autre) renvoie évidemment à une simplification de la réalité : un processus éducatif ne se déroule pas toujours selon un parcours aussi linéaire. Pour une même activité les publics peuvent être dans différentes phases d'apprentissages. Par exemple, à une manifestation contre la guerre participent :

- des gens récemment sensibilisés,
- des gens vraiment attachés à la cause
- des réseaux d'organiseurs de la manifestation (par exemple des bénévoles)

Autour d'un même évènement les personnes s'impliquent de manière différente.

La recherche-action est un autre type d'activité transversale qui sert à enrichir chacune de ces phases. La recherche sur des thématiques ou des méthodes va en effet outiller les ONG pour la mise en place d'activités. On ne peut donc l'omettre, bien que ce ne soit pas une activité forcément tournée vers un large public cible.

Ceux qui conçoivent des programmes ou des activités d'ED doivent savoir quel type d'action ils mettent en place, et où ils se situent dans le processus. On peut utiliser une ou plusieurs activités précises pour une phase en particulier ou intégrer plusieurs activités correspondant à des phases différentes.

a) La sensibilisation

C'est la première phase du processus. Il s'agit de lancer une alerte sur une situation donnée. La sensibilisation comporte deux aspects complémentaires : d'un côté le fait d'informer (qui renvoie à une fonction purement cognitive), d'un autre le fait de rendre sensible (qui renvoie à une fonction affective). L'information apporte une connaissance et vise la formation d'images correctes. Rendre sensible va au-delà ; il s'agit de toucher les gens, leur donner le sentiment qu'ils sont concernés par la situation analysée. C'est là la base de l'ED, mais le message y est bref et n'approfondit pas les causes, étant donné que le but à cette étape est avant tout de toucher le plus de monde possible et de casser l'ignorance et l'indifférence. Cet objectif peut être atteint, par exemple, par des pièces de théâtre, des ateliers de danse ou de musique, des expositions, des affiches, etc.

b) La conscientisation

La prise de conscience est au cœur et au départ de la démarche pédagogique de l'ED (Chalvin, Williams, 1986). Selon les dispositions cognitives de l'apprenant, elle sera liée :

- à l'empathie (émotion),
- au sentiment d'injustice perçu dans les inégalités Nord-Sud (raisonnement) ,
- à un désir d'alternatives, d'un monde meilleur (imagination),
- à des actions concrètes de solidarité (activité).

Dans cette phase le but n'est plus d'interpeller le grand public mais de questionner les comportements adoptés dans nos sociétés et de promouvoir des changements. Pour y arriver, le message n'est plus aussi simple puisqu'on y introduit les complexités et les nuances de chaque problème. Les savoir-faire sont donc amplement mobilisés ainsi que les valeurs.

La conscientisation approfondit ce qui a été obtenu par la sensibilisation ; elle vise une compréhension, ce qui stimule la réflexion abstraite et la formation d'une opinion. Elle vise aussi l'acquisition d'un sentiment de responsabilité, dans le but de motiver les groupes-cibles à s'engager. Cet objectif peut être atteint, par exemple, dans les débats, des jeux de rôle, dans le cadre d'une session de formation.

c) L'incitation à l'action (mobilisation, pression politique)

L'incitation à l'action stimule le changement de comportements. Ce changement peut se produire dans des gestes quotidiens : des citoyens sensibilisés et conscients de leurs responsabilités vis-à-vis des droits des travailleurs dans le Sud vont par exemple

acheter des produits équitables ; il peut aussi s'agir de la signature d'une pétition ou de l'envoi d'une lettre adressée aux autorités politiques. L'incitation à l'action constitue donc une phase où l'on offre des perspectives d'engagement ou de mobilisation, mais aussi de plaidoyer ou de pression politique, car les grands changements de société ne peuvent se faire qu'à travers des décisions politiques.

Le plaidoyer (ou la pression politique) regroupe pour cela un éventail d'activités centrées sur une action de changement dans :

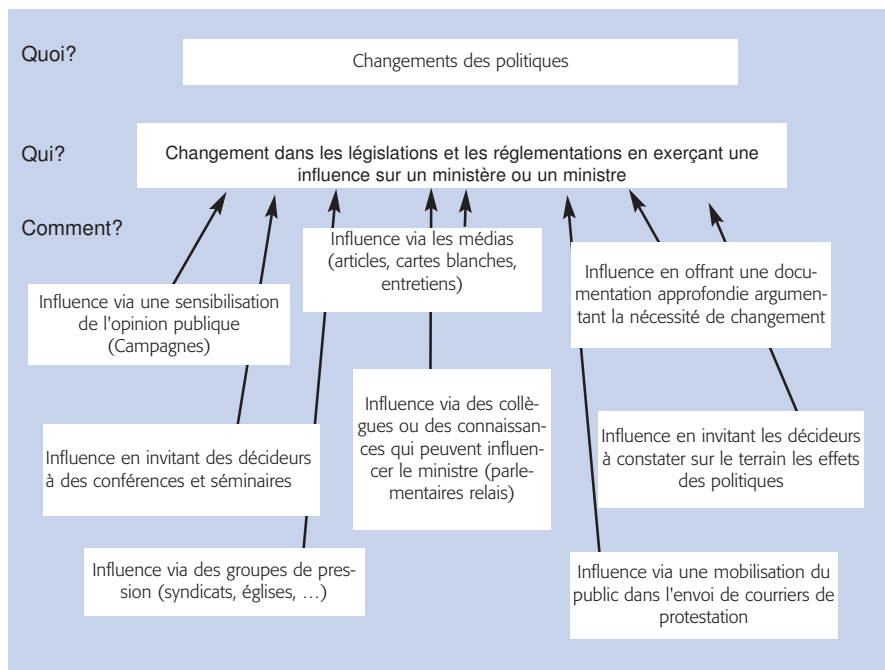
- la prise de position claire des individus vis-à-vis des politiques et pratiques en vigueur.
- le suivi de la concrétisation de politiques publiques.

L'appropriation du plaidoyer par la société civile est centrale ; ainsi la phase de plaidoyer nécessite aussi le renforcement des capacités des organisations pour qu'elles puissent s'impliquer activement et être de plus en plus légitimes. Dans cette perspective, apprendre à argumenter est une des missions de l'ED, et ce sans manipulation ni technique de marketing, selon les critères de l'éthique de la communication.

L'évaluation du travail de plaidoyer des ONG peut ensuite se faire en fonction de :

- changements sur le plan politique ;
- renforcement des organisations de la société civile ;
- élargissement de l'espace démocratique ;
- appui aux populations concernées par les politiques visées.

Les différents éléments composant une stratégie de pression politique pour le changement peuvent être schématisés comme suit (Chapman & Wameyo, 2001) :



d) La consolidation

Cette fonction vise à garantir une certaine continuité pour que les connaissances assimilées, les nouvelles aptitudes, attitudes et comportements développés par les bénéficiaires puissent être conservés et approfondis mais aussi diffusés vers d'autres publics. Ainsi les publics cibles deviennent acteurs d'ED. La fonction de consolidation vise ainsi un élargissement constant de la base de soutien à la solidarité internationale dans notre société, permettant aux bénéficiaires de maintenir leur implication et de poursuivre leur réflexion. Il peut s'agir par exemple d'une formation de bénévoles pour des magasins de produits du commerce équitable.

1.5. Les principes pédagogiques de l'ED

Réaliser une action éducative efficace et pertinente suppose que l'on y consacre des moyens et du temps de préparation suffisants avant l'action proprement dite. Un travail sur les finalités est essentiel pour orienter les approches pédagogiques adéquates ; il faut une méthode qui accroche le public, qui le pousse à la remise en question, et qui reste cohérente avec les valeurs inculquées (la solidarité par exemple). Une méthode d'apprentissage qui ne tient pas compte de ces préalables sera probablement assimilable à un cours sur le fonctionnement du monde, mais relèvera difficilement de l'ED. Les méthodologies de l'ED se sont construites en intégrant des apports des pédagogues comme Piaget, Freinet, Montessori mais aussi des pédagogues non occidentaux comme Freire, Boal et bien d'autres. L'ED a ainsi intégré des réflexions provenant du Sud notamment celles du courant de l'éducation populaire.

1.5.1. Des apprentissages de capacités et de valeurs

Les objectifs de l'ED sont une prise de conscience, une attitude critique, une réflexion, un engagement à l'action. Le caractère dialectique " action - réflexion - action " est au cœur de cette pédagogie. La pédagogie " *conscientisante* " du pédagogue brésilien Paulo Freire va plus loin que la compréhension active de thèmes fondamentaux du développement ; en effet, elle a pour but de renforcer chez les participants l'idée qu'ils sont capables d'avoir une prise sur leurs réalités et donc aussi la capacité de les changer.

Dans beaucoup de pays du Sud, l'ED se confond avec un autre courant : l'*éducation populaire*. Celle-ci vise à stimuler la participation de tous, la prise de conscience de la réalité ainsi que la capacité d'agir sur elle ; l'éducation populaire travaille aussi au renforcement des capacités, en particulier celles permettant aux individus de devenir des acteurs de changements structurels et celles concourant à un changement d'attitudes (Polygone, 2003).

1.5.2. Une démarche participative et interactive

L'ED privilégie l'initiative des participants pour qu'ils puissent s'approprier les connaissances en participant à leur élaboration, en vivant des situations motivantes qui stimulent la curiosité et incitent à répondre à des problèmes. Cela s'oppose donc aux méthodes d'enseignement traditionnelles, centrées sur le savoir d'un maître qui remplirait le cerveau de ceux qui l'écoutent. En ED, l'animateur est plutôt dans une attitude d'écoute de participants eux-mêmes autonomes et capables de découvrir et de construire leur savoir ; ce qui exclut l'obéissance passive et la répétition conforme, et

qui se base plutôt sur les questions qui préoccupent ou interpellent le groupe. L'animateur doit permettre à chacun de trouver des réponses constructives, provisoires, mouvantes et dynamiques. Un exemple de cette participation interactive se trouve dans les débats qui suivent des actions comme la projection d'un film ou une conférence.

Ceux qui affectionnent ces méthodes actives ont souvent ajouté des jeux pédagogiques à l'activité. Ce recours à des jeux est surtout efficace quand le groupe est disposé à sortir du rôle d'écoute et de consommation passive. Les participants peuvent alors, plus concrètement, faire appel à leur propre expérience et la partager avec d'autres membres du groupe. Un savoir se construit alors collectivement par la réflexion sur les expériences de chacun. Prendre conscience d'être un acteur, exercer sa capacité à se décentrer, s'ouvrir aux logiques des autres et négocier avec eux, voilà des compétences qui peuvent s'acquérir au cours de jeux pédagogiques (Elias, 1998). Les expositions conçues sous forme de jeux de rôles entrent tout à fait dans cette approche.

Plusieurs actions d'ED sont basées sur la " *pédagogie du projet* ", qui a pour objectifs l'acquisition de la confiance en soi et de l'autonomie personnelle, ainsi que l'apprentissage de la solidarité, de la décision collective et de l'autogestion (GRAIN, 1982). Ici les groupes sont mis en action autour d'un objectif commun, résultant d'une volonté collective basée sur des désirs qui rallient tous les membres et aboutit à un résultat concret ; ce résultat est matérialisable et communicable, et présente une utilité sociale assumée par tous. Les activités s'adressent ici à un public déjà sensibilisé et conscientisé, qui accepte de consacrer du temps en se responsabilisant (un groupe de bénévoles d'une ONG par exemple). Cette méthode participative permet aussi d'encourager les capacités d'argumentation des participants. Une des phases de l'ED étant le lobby politique, il s'agit d'outiller les publics à défendre des points de vue, à argumenter dans un débat contradictoire et à communiquer face à un grand public. Si les grands médias sont considérés comme des canaux incontournables, la communication ne peut pas être laissée aux mains d'une minorité d'experts ; il en va ainsi de la démocratisation du débat sur le développement.

1.5.3. Une construction des connaissances

Une méthode qui marche tout aussi bien avec les adultes qu'avec les enfants est celle pour laquelle l'on construit des connaissances sur base des savoirs déjà présents, et cela en confrontation avec un groupe. Ce qu'on apprend ici ce ne sont pas seulement des connaissances, mais aussi des " savoir-être ". Les pratiques de ces formations tournent le dos aux principes de compétition et soumission et privilégient plutôt la créativité collective. Ce caractère collectif amène l'individu à relativiser ses propres convictions, et l'aide dans la formulation des hypothèses et dans sa recherche individuelle. L'apprentissage transforme ainsi les individus qui à leur tour agissent sur la société (Leonard 2001, Miguel Sierra 2005).

On part ici du postulat que la *connaissance* n'est pas l'apanage des scientifiques ou des décideurs politiques ; en effet, monsieur et madame-tout-le-monde font aussi preuve d'une grande capacité de produire des connaissances à partir de la réflexion qu'ils mènent sur base de leurs actions et de leur expérience de vie. (Ruquoy, 2000). L'ED, quand elle s'adresse à des adultes, met en jeu des personnes ayant des expériences

professionnelles et sociales, avec des responsabilités, des images du monde, et des normes de comportements. Giordan et de Vecchi (1990) ont montré la nécessité pour le formateur de prendre en compte ces connaissances préalables des participants. Il faut les faire apparaître, qu'ils soient formulés explicitement puis remodelées dans une perspective plus complexe. Le Référentiel en ED d'ACODEV souligne que cette recherche des représentations doit s'attarder sur les images qu'on a de l'autre.

Pour les adultes, il faut faire spécialement attention au fait que les savoirs nouveaux présentés par le formateur viennent entrer en conflit avec les savoirs précédemment acquis par les participants. En ce sens, le formateur est un perturbateur. Apprendre est forcément une forme de remise en cause, ce qui est susceptible de provoquer changement et insécurité. La question du conflit, c'est-à-dire, des différents points de vue que chacun essaye de défendre, est au cœur de la formation d'adultes. Elle se décline de diverses manières, dans les débats qui s'y jouent ainsi que dans la démocratie participative que la formation encourage (Berchadski, 1998). Dans le cas de figure où l'on travaille avec des publics moins favorisés, l'ouverture aux questions de développement est moins grande que chez les publics plus scolarisés et dont le revenu est plus élevé⁷. On peut faire l'hypothèse que, dans un premier temps, la conviction que l'on peut changer le cours des choses est moins présente parmi les groupes qui vivent dans la précarité ou dans la peur de la précarité. La pratique montre toutefois que dans un second temps, avec des démarches d'éducation populaire, l'ED aboutit à des actions de solidarité et de réflexion dans des milieux sociaux moins favorisés.

1.5.4. L'utilisation de tous les moyens possibles

Les activités et les moyens mis en œuvre pour les actions de l'ED sont très variés. L'ED fait passer des messages et touche les citoyens à travers la presse écrite et audiovisuelle, à travers la musique, le théâtre, le cinéma, la photo, les compétitions sportives ; mais aussi à travers des formations spécifiques, des manifestations, des stands, des forums, des conférences, des débats, etc. Il est extrêmement difficile de citer tous les moyens utilisés par l'ED car elle les diversifie pour toucher tous les publics. Les médias étant les canaux d'information privilégiés sur le développement, les ONG d'ED essayent de collaborer avec eux pour que le public ne soit pas seulement informé mais qu'il devienne aussi critique et acquière le désir de s'engager (ITECO, 2004).

1.5.5. Des méthodes qui privilégient l'évaluation personnelle

La démarche ED inclut aussi l'évaluation et la systématisation de l'expérience ou du processus selon des critères objectifs et subjectifs. Cette étape sert aux participants, mais aussi à l'ED car elle permet d'améliorer les pratiques autant qu'elle peut contribuer à enrichir des théories pédagogiques ou éducatives (Jara, 2003).

⁷ Voir au chapitre 1, l'extrait de DGCD, 2004, *Sondage d'opinion portant sur les connaissances et l'attitude du public belge en matière de coopération d'une part et sur la visibilité de la Coopération Fédérale Belge d'autre part*, Bruxelles, Direction Générale de la Coopération au Développement.

II. Les acteurs de l'ED

Dans la perspective d'un *continuum éducatif* ou de l'ED comme processus de changement et d'incitation à l'action, les groupes cibles sensibilisés se mobilisent de plus en plus pour devenir ensuite des acteurs. Ainsi, même si ce sont les ONG qui ont commencé avec l'ED, les acteurs de ce secteur sont de plus en plus variés et nombreux, et peuvent prendre de plus en plus de place dans ce champ d'action.

2.1. Les pionnières de l'ED : les ONG

Les Organisation Non Gouvernementales (ONG) agissent depuis les années 50 pour lutter contre la pauvreté dans le monde. Elles sont souvent financées par les Etats, mais décident elles-mêmes de leurs actions. D'une vision essentiellement centrée au départ vers les pays du Tiers-Monde, la plupart des ONG sont aujourd'hui convaincues que, face aux inégalités scandaleuses dans la répartition des richesses et du pouvoir au niveau planétaire, il ne suffit plus de donner des aides ponctuelles au Sud, mais qu'il faut aussi s'investir dans le changement des mentalités et des structures au Nord. Pour atteindre cet objectif titanesque, certaines ONG ont, petit à petit, développé en leur sein des stratégies éducatives⁸.

Cette évolution s'observe aussi dans les contenus développés, les méthodologies proposées et les actions concrètes sur le terrain. Parallèlement à un travail traditionnel de sensibilisation lié à la récolte de fonds ou d'information sur les projets soutenus outre-mer, certaines ONG se sont donné pour mission d'intégrer des programmes en ED pour changer les comportements et avoir ainsi un impact sur les pays du Sud.

Quelques exemples d'activités ED des ONG⁹

- ◆ dans la phase de sensibilisation : information via des publications, tracts, coproduction d'émission, expo photo, animations, conférences, jeu de rôle, campagnes, stands aux festivals et rassemblements, participation à des projets de volontariat internationaux dans des pays du Sud, animations scolaires, accompagnement d'élèves et de professeurs ;
- ◆ dans la phase de conscientisation : formations spécifiques en ED, travail avec les membres de l'ONG, réunion de bénévoles avec un partenaire, formation pour les stages d'immersion, mises à disposition de dossiers thématiques, organisation de débats, théâtre-action ;
- ◆ dans la phase de mobilisation : voyage d'étudiants, signatures de pétitions, échanges entre deux communes du Nord et du Sud, Marche mondiale des femmes, groupes de travail thématiques, appui aux groupes de solidarité ;
- ◆ dans la phase de pression politique : mise en réseaux de citoyens sur certaines thématiques, interpellation des décideurs politiques ;
- ◆ Dans la phase de consolidation : organisation de séminaires spécialisés, formations de bénévoles.

⁸ Même si l'ED reste minoritaire par rapport aux autres habituels domaines d'activités de la coopération, les moyens humains et financiers qui lui sont consacrés évoluent positivement. En Belgique, 10% des subventions accordées par la DGCD aux ONG sont destinées à des activités éducatives ; la moyenne européenne est d'environ 4%.

⁹ Les exemples sont tirés des Fiches de présentation des ONG actives en ED et membres du GSED d'ACODEV (CWBCI), *Concepts, méthodologies et critères de l'éducation au développement en Communauté française*, ACODEV, 2006)

Formation d'animateurs/trices en ED

Les acteurs de terrain des ONG sont les formateurs, les animateurs d'événement, les accompagnateurs de voyages d'immersion, qui sont préalablement formés en la matière. En effet, on ne s'improvise pas formateur en ED, car il faut pouvoir :

- appliquer des méthodes pédagogiques qui sont en concordance avec les finalités de l'ED ;
- connaître les publics et leurs représentations préalables pour les faire évoluer vers une ouverture plus grande ;
- savoir instaurer des conditions favorisant l'apprentissage avec des phases d'évaluation ;
- susciter les interactions sociales dans le groupe des apprenants de façon juste et rigoureuse ;
- faire appel aux ressources extérieures sur les thématiques abordées (expert-es, témoins, recherche-action, ouvrages, etc.);
- être conscient de ses propres préférences dans son attitude pédagogique, afin de pouvoir utiliser celle qui convient en fonction des apprenants (voir Lesne, 1977) ;
- observer et être à l'écoute, être disponible, motivant ;
- être créatif et motivé ;
- faire preuve d'un esprit d'analyse critique, d'initiative et de synthèse (Guide du formateur, 1988) ;
- être conscient qu'on ne peut pas manipuler ou diriger les idées des participants (Anzieu, 1973).

2.2. " Annoncer la Couleur ", un pouvoir public acteur

" *Annoncer la Couleur* " (ALC) n'est pas une ONG mais un organe public géré par la Coopération technique belge (CTB), qui exécute des programmes d'ED pour l'Etat fédéral en partenariat avec les provinces francophones et la ville de Bruxelles¹⁰. ALC vise à sensibiliser les jeunes à partir de 12 ans aux questions de développement, de solidarité internationale et d'engagement citoyen.

Une des principales missions d'ALC, en tant que " service public ", est de stimuler les différents secteurs et opérateurs qui travaillent de près ou de loin avec les jeunes (secteur de la coopération au développement, de l'enseignement, de l'éducation permanente et de l'alphabétisation, de la jeunesse, de la culture et des médias, tous les secteurs de l'éducation en général, ...) à s'intéresser à l'ED et à mettre en œuvre un travail de sensibilisation aux relations Nord-Sud.

Pour atteindre cet objectif, ALC a opté pour la réalisation de campagnes pédagogiques qui abordent des thématiques spécifiques (" *Penser les migrations autrement* ", " *Droits et développement* ", " *La démocratie, c'est pas que des mots !* ") en s'appuyant sur des personnes relais (enseignants, animateurs socio-culturels, travailleurs sociaux, ...) auxquelles il propose des journées de présentation et de formation aux démarches et aux outils pédagogiques. Cette forme de collaboration permet de garantir le meilleur effet démultiplicateur auprès du public final. A la suite de ces journées, les promoteurs d'ALC épaulent les enseignants et animateurs par des conseils

¹⁰ O. Balzat, *Annoncer la Couleur : une expérience faite de collaborations dans Concepts, méthodologies et critères de l'ED en Communauté française*, 103.

méthodologiques, par le prêt d'outils ou par la promotion d'activités réalisées par d'autres opérateurs. Des activités culturelles de proximité (théâtre, expositions didactiques, cinéma-débat...) sont également proposées pour stimuler ou alimenter la réflexion des jeunes sur les thèmes des campagnes. Enfin, le programme propose aux groupes de jeunes de se rassembler autour d'un projet concret afin de s'approprier les thèmes des campagnes dans le cadre d'une action collective.

ALC développe également des collaborations ponctuelles ou permanentes avec des institutions ou des organismes dont les missions et/ou l'action lui sont complémentaires. De manière globale, les collaborations avec les ONG pourraient se faire de façon plus systématique ; actuellement les documents pédagogiques réalisés par ALC sont rédigés avec la collaboration de spécialistes de tous horizons, dont des ONG qui offrent des éclairages complémentaires sur chaque thématique. Un autre exemple : la formation et l'encadrement méthodologique de l'équipe d'ALC est, depuis de longues années, le fruit d'une étroite collaboration avec l'ONG ITECO. Par ailleurs, pour faire vivre les campagnes pédagogiques, les promoteurs provinciaux ALC ont pour rôle principal de développer des synergies entre les différents acteurs de leur région. Il s'agit tout d'abord de promouvoir un travail entre les enseignants, qu'ils viennent d'une même école ou d'écoles différentes, et qu'ils enseignent les mêmes matières ou des disciplines différentes. Ensuite, il s'agit de mettre en contact ces enseignants avec le terrain associatif local et éventuellement de construire des expériences de collaboration avec des ONG ou associations locales. Souvent, ce sont de réels partenariats - dans lesquels les différents acteurs se mettent autour de la table et portent un projet ensemble - qui se construisent ainsi à l'échelle locale.

2.3. L'école comme lieu d'ED

L'école se situe au centre de nombreuses interactions conflictuelles, et les attentes de la société vis-à-vis d'elle en sont le reflet. D'un côté, on lui demande de préparer les jeunes à devenir le plus compétitifs possibles ; d'un autre côté, de former des citoyens solidaires et responsables. L'école exerce donc à la fois une fonction de sélection et se trouve chargée d'un rôle d'émancipation sociale et d'égalités de chances pour tous.

Toute société doit :

- produire,
- créer de la richesse et être efficace,
- être unie et faire du lien,
- être juste,
- donner du sens et défendre des valeurs d'égalité, de tolérance et
- être organisée et faire de la loi.

L'école se trouve à l'intersection de ces champs qui ont chacun une attente précise par rapport à elle : instruire et produire des travailleurs compétents et compétitifs est l'attente du monde économique ; socialiser et former des citoyens solidaires et responsables est le souci des ONG, des associations sociales et politiques, éduquer et conduire à la pleine réalisation de la personne est porté par les médias, les associations familiales et le secteur culturel.

Les quatre *missions* de l'École (Décret-missions 1997) sont l'expression bien claire des préoccupations de chacun de ces champs :

1. " promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves " est l'expression de la préoccupation du champ culturel ;
2. " amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle " est une préoccupation qui relève du champ économique ;
3. " préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures " est l'expression de l'attente du champ social ;
4. " assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale " exprime une volonté de tendre vers l'équité.

Les sollicitations multiples émanant des mondes culturels et associatifs entrent en concurrence permanente avec les programmes scolaires. Le projet de l'école décrit à travers ses quatre missions n'a pas été pensé, du moins dans l'enseignement secondaire, de façon globale et cohérente : les programmes se déclinent toujours de façon disciplinaire. Une rivalité s'installe à l'école entre, d'une part, les tâches d'éducation et de socialisation et d'autre part, l'instruction et l'enseignement (Cornet, 1998).

L'ED peut prendre place dans un projet global incluant des valeurs d'éducation à la tolérance, à la culture démocratique et à la citoyenneté interculturelle. Elle ne doit pas constituer une matière de plus mais plutôt aider à un projet collectif avec une approche interdisciplinaire invitant ainsi les enseignants et l'institution à organiser autrement le temps scolaire et les savoirs disciplinaires. Mais il faut pour cela envisager l'ensemble des apprentissages, dans une perspective socio-constructiviste qui conduit l'apprenant à construire ses savoirs et à leur donner du sens. Et s'appuyer sur les outils de l'école, en veillant à articuler les savoirs scolaires et l'ED.

Dans cette perspective, l'ED contribue à l'acquisition de compétences telles que :

- L'autonomie : raisonner, réfléchir, juger, évaluer, décider, se connaître
- La coopération sociale : s'exprimer, justifier, coopérer, écouter, respecter, se décentrer
- La participation publique : argumenter, répondre de, mandater, être mandaté

Qu'en est-il alors de la collaboration entre écoles et ONG ?

Les écoles et les ONG d'ED devraient en effet collaborer constamment. Cependant, toutes les ONG ne se positionnent pas de la même manière face à l'école : certaines ne visent pas le public scolaire, d'autres s'y font de la concurrence en cherchant à l'approcher, d'autres enfin sont déjà bien implantées dans ce créneau¹¹.

Par ailleurs, des enseignants de différentes Hautes Ecoles et d'Université proposent à leurs étudiant/es des mémoires ou des stages en ED. C'est l'occasion d'un transfert de connaissances qui va le plus souvent des ONG vers les écoles, mais très rarement l'inverse. Le RED Nord-Sud avait pour mission d'entamer un dialogue entre le monde scolaire et celui des ONG mais aujourd'hui, ce réseau ne fonctionne plus et rien de semblable n'est venu le remplacer.

Des pistes pour plus de collaboration :

◆ Un partenariat où chacun délimiterait son champ d'action et définirait ce dont il a besoin pour fonctionner. Pour les enseignants, organiser les apprentissages et pour les intervenants, mobiliser les jeunes à leurs thématiques d'actions.

Il faudrait se mettre d'accord sur les contenus : les représentations des élèves à modifier, les objectifs d'apprentissage. Et mettre en place une évaluation du processus et un programme sur le long terme. La campagne " Mon assiette, ma planète " a été une expérience intéressante dans ce sens.

◆ Une autre piste de travail serait une dimension davantage politique et concerne la participation des ONG au choix des contenus d'enseignement. Le contenu des cours et leur saucissonnage propre au secondaire correspond certainement aux besoins de transmission de savoirs d'une société à un moment donné, mais il ne peut être qu'en décalage par rapport aux besoins futurs. Quand les problématiques Nord-Sud sont considérées sous leur aspect général, elles ont droit de cité dans l'école et les ONG peuvent certainement contribuer au débat.

En conclusion, il faut intensifier les moments et les lieux où les ONG et les écoles pourront se rencontrer, confronter leurs différentes pratiques, unir leurs forces et être porteuses d'un discours ayant des bases communes.

11 R. Wattiez,
Éducation au développement en milieu scolaire : et si les ONG regardaient dans leur assiette ? dans *Concepts, méthodologies et critères de l'ED en Communauté française*, p. 89.

Face à l'éducation de masse que propose le système scolaire actuel, le sociologue chilien Jose Bengoa (1999) propose une éducation pour les mouvements sociaux qui vise l'approfondissement de la démocratie. Elle apporterait une réponse aux besoins des gens à qui elle s'adresse ; or, tout être humain a besoin :

- ◆ de savoir qui il est individuellement et quel est son groupe d'appartenance. Ce sont ses besoins d'identité. Les jeunes, les minorités ethniques, les femmes, les réfugiés sont à la recherche d'une affirmation d'existence de soi individuelle ou collective. Cette recherche fait appel aux processus de prise de conscience de soi, aux discours culturels, aux processus de formation communautaire. Ces processus peuvent se réaliser de manière conflictuelle dans l'affrontement souvent violent des individus ou des groupes vis-à-vis de la société.
- ◆ d'améliorer son fonctionnement en groupe ou comme groupe en tant que collectivité. Cela représente son besoin de participation. La participation fait référence aux besoins démocratiques d'un individu ou des membres d'un groupe de posséder ses propres mécanismes de décision, apprendre à fonctionner d'une façon non autoritaire, en valorisant l'opinion de chacun tout en gardant un même sentiment d'appartenance ;
- ◆ de progresser, d'augmenter ses conditions matérielles de vie, d'avoir une mobilité sociale. C'est le besoin d'ascension sociale, qui est l'aspect le plus facilement détectable de l'éducation, au point que les personnes peu compétentes en matière éducative ont souvent tendance à la réduire à cet axe. Les gens revendiquent l'accès à de nouvelles connaissances et pensent qu'ils vont ainsi automatiquement monter dans l'échelle sociale ;
- ◆ d'exercer un pouvoir dans la société dans les décisions qui le concernent. C'est le besoin de changement social. Il s'agit de comprendre les enjeux présents dans la société et le jeu des autres groupes sociaux, de comprendre les idéologies, d'apprendre des méthodes pour changer la société. Il s'agit de la recomposition d'un tissu social autonome vis-à-vis de l'État et des partis politiques, de la formation de liens entre les personnes, les groupes et les organisations populaires.

Cette approche pour une nouvelle éducation pourrait profiter de l'expérience de l'ED qui part aussi des besoins des individus et de la société avec la particularité de les mettre dans une perspective globale Nord/Sud.

2.4. Les mouvements de jeunes

Actuellement, beaucoup de jeunes manifestent un intérêt accru pour des problèmes mondiaux et développent des actions de solidarité internationale :

- Des groupes se créent autour d'une réflexion ou des actions précises. L'*Agora Jeunes Citoyens* est, par exemple, un espace qui réunit des jeunes venant de pays différents pour réfléchir sur une citoyenneté active et démocratique¹². *Les kots à projets* dans les universités sont un autre exemple de ce genre de mouvement.
- Depuis 2002, les ONG organisent une activité d'ED dénommée "*Campus Plein Sud*", qui se tient annuellement au sein de différents campus universitaires de la Communauté française. Cette action vise à susciter ou à consolider l'intérêt de jeunes étudiants pour la solidarité Nord-Sud ; et plusieurs comités ou mouvements estudiantins s'associent à l'organisation de cet événement.
- D'autres groupes (dont le but premier n'est pas une cause liée à l'ED - les mouvements de jeunesse par exemple) intègrent des réflexions et se mobilisent pour des causes Nord/Sud.

Ce faisant, les mouvements de jeunes deviennent des acteurs d'ED.

2.5. Les syndicats

Les syndicats sont aussi devenus des acteurs d'ED, dans la mesure où ils marquent un intérêt croissant pour la *mondialisation*¹². En effet, l'entreprise qui dégraisse ici est la même qui investit à tour de bras là-bas. Il y a donc lieu de jeter des passerelles, mettre en lumière l'interdépendance des conditions ouvrières ou, pour utiliser le langage ONG, éduquer aux remèdes du mauvais développement universel. Le mouvement ouvrier a noué des partenariats Nord/Sud dès 1864, bien avant les ONG. Mais du côté syndical, on parle de solidarité plutôt que de développement : solidarité entre les travailleurs, solidarité entre les peuples, même si les syndicalistes eux-mêmes disent qu'ils devraient être davantage plus solidaires. Mais lorsque les fermetures d'entreprises se succèdent, lorsque salaires et conditions de travail ne cessent de se dégrader, il n'est pas simple d'intéresser les travailleurs aux " horreurs économiques " qui se déroulent à l'autre bout du monde.

Les syndicats et le monde associatif collaborent dans des campagnes dont les objectifs sont de faire pression sur les multinationales pour changer les conditions de travail dans leurs usines du Sud, mais aussi ici au Nord (les thèmes sont différents mais il s'agit toujours de droits des travailleurs).

2.6. Le théâtre

Le théâtre est une des activités des ONG pour l'ED¹⁴, mais il devient de plus en plus autonome comme acteur à part entière et échappe plus souvent que les ONG aux soupçons de propagande. La culture en général et le théâtre en particulier ont intégré l'ED en abordant des thèmes a priori rébarbatifs ou réservés à un cercle d'initiés comme la dette du Tiers-Monde, la spéculation financière, l'immigration, l'intégration, les enfants soldats, les génocides ou encore le nouvel ordre mondial de Mc Donald. Les artistes le font d'eux-mêmes avec leurs moyens spécifiques, ou s'allient à des ONG ou des associations. Mais surtout leur public est plus large puisqu'ils s'adressent aussi aux non-initiés. C'est une synergie de ce type qui a contribué par exemple au succès d'un spectacle comme " Un Fou Noir au pays des Blancs " de Pie Tshibanda, soutenu par la Ligue des droits de l'Homme et le Théâtre de Poche. Ce spectacle est

12 M. Hansotte, Promouvoir l'engagement de jeunes : une fête, une belle urgence, dans *Concepts, méthodologies et critères de l'ED en Communauté française* p. 91.

13 E. Rydberg, *Réflexions sur un développement internationaliste syndical*, dans *Concepts, méthodologies et critères de l'ED en Communauté française*, p. 87

devenu le meilleur ambassadeur de la Ligue des droits de l'Homme, plus porteur que n'importe quelle farde pédagogique réussie parce qu'il touche par son humour, sa présence et son expertise comme témoin direct de ce qu'il conte.

14 N. Caprioli,
Culture et éducation au développement, dans
Concepts, méthodologies et critères de l'ED en Communauté française, p. 101.

III. Du partenariat Nord - Sud en ED

Le partenariat est devenu une notion centrale en coopération au développement à partir des années 70. Auparavant les projets dans le Sud étaient quelquefois conçus et exécutés sans demander l'avis des personnes concernées par les problèmes qu'ils tentaient de résoudre. Aujourd'hui, la notion de partenariat recouvre la construction de relations entre associations, organisations ou institutions du Nord et du Sud autour de projets de développement.

Ces dernières années, sous l'impulsion du contexte international, des relations de partenariat Nord/Sud ont émergé autour de projets d'ED, l'idée étant de réfléchir ensemble ou de construire ensemble des phases d'apprentissage en ED.

Alors que l'ED se nourrit des pensées du Nord et du Sud, les actions proprement dites sont surtout mises en place par des acteurs du Nord. *Le partenariat* en ED reste inhabituel.

Outre les dépendances que connaissent déjà les partenariats traditionnels (dus à la hiérarchie du financeur et du financé) subsiste le problème de définir exactement ce qu'un acteur d'ED attend d'un partenaire du Sud (Swalens, 2000, ITECO, 2003).

3.1. Construction d'un partenariat Nord-Sud en ED

Réflexions pour le partenariat :

◆ Avant de commencer :

Dans la construction du partenariat

- Qui a eu l'initiative ? Pourquoi ?
- En quoi le partenariat est-il apparu comme une stratégie pour l'ED ? Quelles plus values du partenariat pour chacun des partenaires ?
- Quel partenaire pour l'éducation ?

Dans la construction de l'action éducative

- Quels sont les objectifs du projet ?
- Sont-ils identiques de part et d'autre ?
- Comment la stratégie éducative a-t-elle été abordée (problématique, publics, méthodes, outils) ?
- Quels sont les publics prioritaires ?
- Comment la convention de départ a-elle été négociée ?
- Comment se répartissent les ressources humaines, pédagogiques, financières et de temps ?

◆ Pendant : Déroulement de l'action

- Comment les responsabilités et rôles décisions ont-ils été partagés ?
- Comment le flux de communication s'est-il organisé ?
- Comment les différents acteurs en jeu se sont-ils articulés entre eux ?
- Y a-t-il eu une prise de conscience des réalités, des enjeux de chaque partenaire ?
- Y a-t-il eu des ajustements de l'action grâce au partenariat ?
- Après : Quels effets, impacts en termes de ...

◆ Partenariat ?

- Nouvelles compétences en partenariat ?
- Fonctionnement organisationnel ?
- Renforcement organisationnel ?
- De conception de l'ED et de stratégie éducative (méthodes et outils) ?

L'enjeu du partenariat Nord-Sud est bien de faire passer le partenaire du statut de sujet à celui d'acteur. Cela se traduit par l'apport d'informations ou d'expertises. Le partenariat doit renforcer les pratiques éducatives au sens large (compréhension du monde et recherches d'alternatives) de chacun des partenaires. Une piste de réflexion est sans doute une confrontation des pratiques éducatives de l'ED avec celle de l'éducation populaire, plus répandue dans le Sud. Dans les deux courants éducatifs, on retrouve l'objectif d'une prise de conscience des inégalités. Néanmoins, dans l'éducation populaire il ne s'agit pas spécifiquement des inégalités Nord-Sud mais plutôt des inégalités entre groupes sociaux. Ainsi l'éducation populaire se dirige également vers les groupes sociaux opprimés ou défavorisés afin de renforcer la démocratie à la base, alors qu'en ED les groupes cibles sont davantage ceux qui influent plus directement sur les espaces décisionnels quand ils ne sont pas les décideurs eux-mêmes. Evidemment, chacun de ces deux courants a aujourd'hui intérêt à s'orienter vers d'autres publics cibles : l'ED vers un public plus défavorisé, et l'éducation populaire vers les décideurs locaux. En même temps, tous les deux courants doivent s'inscrire dans une vision plus large du monde et à tous les niveaux, car le contexte a beaucoup changé et les mécanismes internationaux pèsent de plus en plus sur les situations locales (Polygone, 2003).

En matière de partenariat Nord-sud, la collaboration ne se fait pas facilement, car elle demande une prise de distance par rapport à l'histoire qui lie le Sud au Nord. Le choix du partenaire doit aussi être réfléchi, en fonction de la confiance, du respect mutuel et avec une volonté de durabilité.

Construire ensemble demande du temps. De plus, on omet souvent de se poser la question de la réciprocité et du bénéfice mutuel : que *gagne* et qu'*offre* chaque partenaire dans la relation ? Au-delà de l'aspect financier, quelle plus-value tire l'association partenaire de cette action commune ? La spécificité d'un partenariat en ED pourrait être justement l'absence de liens financiers et ouvrir ainsi la porte à une expérience de dialogue ou de collaboration qui ne s'inscrit dans aucune forme de dépendance (Honorez, 2003).

Toutes ces questions doivent être posées dès le début de la relation et faire partie intégrante de la mise en place de l'action de partenariat.

3.2. Quelques types d'activités nécessitant un partenariat réfléchi

Voici, de manière non exhaustive, quelques types d'activités éducatives dont l'efficacité nécessite l'établissement de partenariats avec le Sud ; dans ces actions en effet, la découverte de l'autre se fait donc de manière plus directe, mais elle ne suffit pas (ITECO, 2002).

3.2.1. Les échanges scolaires

Les échanges scolaires mettent en lien direct des étudiants de divers pays du Nord et du Sud, dans un encadrement donné par les partenaires ONG et/ou leurs écoles et enseignants, par voie d'échanges directs, de courriers postaux ou électroniques. Le but est d'apprendre des nouvelles matières tout en découvrant une autre réalité, mais

les véritables objectifs sont de favoriser la découverte mutuelle, la compréhension et la solidarité entre les enfants du Nord et du Sud, et l'ouverture au regard critique de l'autre. Très enrichissante et à priori plus facile à organiser qu'un voyage d'immersion, cette activité nécessite beaucoup de préparation pour pouvoir atteindre des objectifs poursuivis par l'ED (Barthelemy 2005, Elias 2003). Quelques préalables à retenir à cet effet :

- ◆ *L'échange doit être conçu ensemble avec un partenaire du Sud* (ce qui peut prendre un certain temps) : il faut que les besoins et attentes de chacun soient exposés afin que cela n'entraîne pas des frustrations et incompréhensions de part et d'autre.
- ◆ *Les enseignants doivent être formés en ED* afin d'éviter le renforcement de stéréotypes et images reçues ; c'est le cas notamment lorsqu'ils ne savent pas nuancer l'information brute des courriers qui peut renforcer certains clichés. Il faut veiller à ne pas placer le Sud (et donc aussi ses enfants) dans une position de dominé et d'ignorant, et ne pas céder non plus à la tentation de faire passer le Nord comme disposant de plus de pouvoir et de connaissances. Cela se produit pourtant fréquemment lorsque les échanges scolaires tournent autour des demandes de cadeaux ou quand on organise des actions d'aide sans autre forme d'échange véritable (Barthélemy, 2005).
- ◆ *Il faut dépasser les observations pour aller vers la réflexion* : les inégalités ne doivent pas seulement être constatées, il faut aller plus loin dans la réflexion sur les causes de ces déséquilibres. C'est une des difficultés majeures avec des enfants, car il faut réussir à simplifier sans caricaturer, et c'est là que, souvent, le bât blesse ! La difficulté réside aussi dans le fait de susciter la réflexion chez l'enfant sur le sens de ses gestes de sauveur de l'humanité, sans pour autant briser son élan de générosité qui lui permet de s'engager dans des actions diverses.

3.2.2. Les voyages

Plusieurs ONG belges organisent des " chantiers¹⁵ " qui réunissent des volontaires de différents pays européens et des acteurs locaux, autour d'un projet précis mené par un partenaire local ; cette activité sert souvent de prétexte à l'échange interculturel plutôt qu'un objectif en soi. C'est une occasion de partager la vie quotidienne des communautés locales et de vivre la réalité du pays sous un autre angle que celui d'un simple voyage touristique. Une des principales plus-values de ce type d'activité est l'expérience directe qui favorise une transformation plus profonde des représentations et des comportements. La rencontre de l'autre dans son contexte, ainsi que l'expérience commune autour d'un projet auquel chacun contribue, engendrent une valorisation de la culture de l'autre. Une des facettes moins souvent exprimée de ces expériences, corollaire de la compréhension de la culture de l'autre, est celle d'une plus grande relativisation de sa propre culture. Quand on découvre que la conception de la famille, du travail, du corps, ... peut être si différente de la sienne, on perçoit que sa propre culture n'est qu'une culture parmi d'autres, qu'une façon de voir les choses. Du coup, on peut gagner en tolérance.

Ce type de pratique peut avoir des retombées considérables, mais peut aussi rester lettre morte voire renforcer des stéréotypes. Il suffit d'observer le phénomène touris-

15 Sur base d'une interview de Pascal Duterne, coordinateur du Service Civil International, dans CWBCI Concepts, méthodologies et critères de l'ED en Communauté française, p. 116

tique pour se convaincre que ce n'est pas le voyage seul, en tant que tel, qui provoque automatiquement le changement de mentalités, d'attitudes ou de représentations. Ainsi, la plus value de ce type d'action repose plutôt sur le processus éducatif qui l'accompagne, qui cible l'expérience directe, le ressenti, la confrontation à la réalité. Tout dépend en effet du processus qui prépare le voyage, autant que de ce qui se passe pendant et après celui-ci.

◆ *Un processus de réflexion doit précéder le voyage* : les ONG préparent ici à l'interculturalité (notamment le fameux choc interculturel), expliquent les raisons d'un tel voyage, les modèles de développement, les causes des inégalités ... L'objectif est d'ouvrir des pistes et de commencer à déconstruire certains clichés dont celui récurrent du voyage humanitaire où le volontaire part aider les populations locales. Les partenaires du Sud sont autant que possible impliqués dans ces formations, afin d'enrichir le débat par leur analyse. Cela permet également d'envisager le point de vue du Sud dans le processus de développement.

◆ *Une analyse critique au retour* : il est nécessaire de pouvoir systématiser les expériences respectives, relativiser certaines difficultés, explorer les enrichissements, échanger sur les ressentis... Sans cette étape le voyage peut laisser des traces indélébiles, plus négatives que positives. Le choc culturel, s'il n'est pas dépassé et relativisé, peut mener à des réactions xénophobes.

◆ *Un engagement pour après* : après le voyage, les volontaires doivent pouvoir s'investir davantage s'ils le souhaitent dans des activités de sensibilisation en Belgique, ou contribuer à la préparation de futurs voyageurs.

3.2.3. L'action socio-politique

Les ONG entretiennent des relations avec des institutions au Sud et ensemble, elles développent des stratégies de mobilisation ou de lobby¹⁶. Les institutions doivent apprendre à travailler ensemble ; il arrive que des voyages soient organisés dans ce cadre pour que les personnes puissent se rencontrer. Mais au-delà, il s'agit surtout d'échanges dans un cadre institutionnel : ce ne sont pas juste des personnes qui se rencontrent, mais bien des organisations qui poursuivent des buts, qui ont des pratiques autour desquelles elles peuvent dialoguer et se compléter ... Ces échanges permettent en effet de mieux comprendre le contexte de l'autre, mais aussi de porter un regard différent sur sa propre situation, qu'on doit présenter à l'autre et qu'on découvre différemment à travers les yeux de l'autre. De plus, la découverte de la réalité de l'autre provoque *un effet miroir* qui permet un retour plus critique sur son propre environnement. Cet apprentissage révèle parfois de profondes différences, mais il permet d'ouvrir le débat sur les questions plus globales sur les modèles de développement, et de ce fait, d'examiner des possibilités d'élaborer des stratégies communes pour un autre fonctionnement du monde. Ce qui est recherché à travers cette action socio-politique, c'est un engagement plus fort des acteurs dans leurs pays respectifs, et l'émergence de projets communs qui visent un changement social et/ou politique structurel, à un niveau micro et/ou macro, tant au Sud qu'au Nord.

· *Les objectifs doivent être clairement définis* : il faut examiner de près les attentes et les motivations de chacun et même dans ce cas, il n'est pas toujours facile de dépasser les malentendus que peuvent susciter des disparités, car à côté des objectifs officiels, il y a des non-dits, des attentes non exprimées. Par exemple, lorsque le niveau de vie des participants est très inégal, l'attente d'un appui matériel et financier est souvent problématique quand il s'agit d'un projet de découverte mutuelle et de mise en œuvre d'actions communes. Ces

¹⁶ Sur base d'une interview de Marie Fontaine de l'ONG Frères des Hommes et Claudine Drion du Monde Selon les Femmes, dans CWBCL, *Concepts, méthodologies et critères de l'ED en Communauté française*, p.118.)

situations doivent être prévenues, car autrement elles pourraient déboucher sur la confirmation des stéréotypes que l'on tente justement de déconstruire !

Un partenariat " optimal " devrait permettre davantage de rencontres réelles entre les partenaires : ceci demande des budgets d'envoi de personnel pour de courtes périodes mais régulièrement, du Nord au Sud, du Sud au Sud et du Sud au Nord. L'évaluation du travail d'ED par des partenaires du Sud (par exemple dans le cadre des exigences d'évaluation) devrait également être possible. Ainsi, en acceptant de se laisser remettre en question mutuellement et en s'engageant davantage dans l'échange de pratiques et dans des actions communes, on pourrait être davantage " partenaires " et contribuer à la structuration de mouvements sociaux plus vastes.

3.2.4. L'art et la culture

Ce secteur recouvre une multitude d'activités que sont les expositions, les concerts, les analyses littéraires, le spectacle, le théâtre, ... L'art sollicite d'autres registres de la connaissance pour informer et sensibiliser le public sur des problèmes internationaux ou des contextes particuliers.

◆ *Il faut faire appel à des professionnels du secteur* si l'on veut introduire l'art et la culture en éducation au développement, car il faut une réelle compréhension tant de la complexité de la culture, de son contexte, que du monde du spectacle et des arts (Sizoo, 1997).

◆ *Il faut faire attention à ne pas tomber dans les stéréotypes* : un concert de djembé pourrait par exemple conforter le spectateur dans sa représentation de *l'africain qui a le rythme dans la peau*. De plus, cela peut réduire la culture de l'autre à ses seules dimensions exposées. Ces dérapages existent mais sont moins fréquents sur les scènes théâtrales que lors de festivals culturels où l'on croise un *village africain*, un marché exotique. Dans le même genre, la *World Music* mise à toutes les sauces conduit parfois à des effets pervers en renforçant inconsciemment des stéréotypes (Caprioli, 2006).

La forme théâtrale est attrayante car elle noue la compréhension au ressenti (Biot, 2005).

Plus spécifiquement, le théâtre action consiste à monter une pièce avec les participants. Le processus de création collective permet une mise en parallèle des situations (dont la thématique touche aux préoccupations de l'ED) et contribue à favoriser une analyse des contextes. Le public est donc double : les comédiens eux-mêmes, qui sont partie prenante du processus éducatif, et les spectateurs (Boal, 2004).

Si l'on aborde la création collective entre compagnies du Sud et du Nord, il est certain que la collaboration est alors d'autant plus riche qu'elle va servir de trame à la construction du sujet et de la manière de l'aborder. En fait, la création et le dialogue entre les partenaires est à la fois l'objectif et le moyen de l'activité d'ED (Biot & Carracillo, 1997). Cependant, l'étape d'animation ne peut se faire sans un accompagnement adéquat car la présentation nécessite à la fois :

- une grille d'analyse pour comprendre les enjeux et donc entrer réellement dans un processus éducatif ;
- une attention particulière à l'esthétique car c'est précisément la forme artistique qui est le vecteur du message que l'on veut faire passer.

Il est donc indispensable que des personnes expérimentées en la matière (mise en scène, décors, etc) participent à la création.

3.2.5. Le commerce équitable

Certaines ONG ont derrière elles une longue tradition de commerce équitable¹⁷ et de partenariat avec le Sud ; des campagnes sont régulièrement lancées pour demander le respect des travailleurs du Sud, et les bénéficiaires, qui sont généralement des petits producteurs, sont des partenaires pour un produit mais aussi pour un combat politique. La plus-value du partenariat Nord/Sud au niveau des campagnes est double : non seulement les producteurs fournissent l'information nécessaire à la construction du message, mais de plus, mener la campagne ensemble donne plus de poids à chacun et cela valorise le combat des partenaires, visualise leur vitalité et le dynamisme local.

Les ONG qui promeuvent le commerce équitable ne se limitent pas à des campagnes de sensibilisation mais elles donnent aussi la possibilité de consommer des produits de manière responsable. Ici l'acte de vendre ou d'acheter un produit issu du commerce équitable est conçu comme acte éducatif en soi ; le public est informé d'une situation d'injustice par le biais d'informations fournies par les producteurs du Sud, et passe ensuite à l'acte en changeant son comportement de consommation. Les magasins de produits *équitable*s permettent aux vendeurs (souvent bénévoles) et aux acheteurs de mieux cerner les réalités locales, en étant informés par des fiches analytiques des actions et des situations des petits producteurs partenaires qui fournissent les produits proposés.

On ne peut cependant éluder ici une critique récurrente par rapport au partenariat Nord-Sud dans le domaine du commerce équitable :

- ◆ *L'aspect commercial tend souvent à prendre le dessus sur l'aspect éducatif* : les partenaires du Sud deviennent alors des simples témoins de réalités locales et du bien-fondé du commerce équitable au détriment d'une collaboration sur les contenus des campagnes et des revendications politiques ;
- ◆ *Il faut éviter le cloisonnement des ONG* : les organisations de commerce équitable ont tendance à laisser l'aspect éducatif à d'autres. (Caserta, 2003)

¹⁷ Sur base de l'interview de Denis Clérin des Magasins du Monde Oxfam dans CWBCI, *Concepts, méthodologies et critères de l'ED en Communauté française*, p.122.



Photo: Development Education Summer School 2005 (DEEEP), Sweden

IV. Le contexte institutionnel de l'ED

En Belgique, la reconnaissance de l'ED s'est manifestée notamment par l'attribution de subsides publics à des *activités d'information* réalisées par les ONG en vue de sensibiliser la population belge aux problèmes du développement du Tiers-Monde sous tous ses aspects ; ce système de subventions a été inscrit dans la loi en 1980. En 1991, un nouvel Arrêté Royal introduit en Belgique une modification au financement des ONG en détaillant le secteur d'ED. Dans cette nouvelle perception des choses, le législateur fait sien le nouveau concept d'ED tel que préconisé par les ONG, qui avancent que l'éducation va plus loin que l'information et qu'elle vise une attitude de vie.

En Belgique, l'ED fait partie intégrante du monde de la coopération au développement ; elle est donc réglementée et soutenue par des institutions qui régissent et financent la coopération au développement. On peut distinguer différents niveaux d'intervention (fédéral, régional et communautaire, communal, européen, etc).

4.1. Reconnaissance et appuis au niveau fédéral

La coopération internationale belge est réglementée par la Loi du 25 mai 1999 et gérée spécifiquement par la *Direction Générale de Coopération au Développement* (DGCD) ; cette dernière gère et finance les programmes et actions de coopération multilatérale et bilatérale. Les premières concernent des actions entreprises dans des pays du Sud avec d'autres organismes multilatéraux ; les actions de type bilatéral sont celles que la Belgique entreprend seule, au Sud ou au Nord.

Les aides bilatérales belges passent via deux canaux :

- de manière directe d'Etat à Etat, par l'intermédiaire d'une société anonyme de droit public appelée Coopération Technique Belge (CTB) qui est chargée d'exécuter les programmes que lui confie la DGCD. La CTB possède un organe spécifique pour l'ED (*Annoncer la Couleur*) et organise aussi des formations sur les questions de développement (*les Infocycles*) ;
- de manière indirecte, notamment via les ONG, les Universités et d'autres acteurs indirects (syndicats, associations diverses, etc), qui présentent des programmes ou des projets à la DGCD, suivant une réglementation adaptée. C'est dans ce cadre qu'est financé l'essentiel des activités d'ED en Belgique.

a) Des subventions aux activités des ONG

La réglementation fédérale en matière de cofinancement des actions des ONG a connu plusieurs évolutions spécifiques les dernières années, et cela a toujours eu des répercussions sur le contenu et les méthodologies mêmes de l'ED.

En ce qui concerne spécifiquement les organisations non gouvernementales, l'Arrêté royal de 1997 sur le cofinancement des activités des ONG (AR 97), modifié en 2002, comportait un article particulier visant le cofinancement des activités éducatives, et qui définit l'ED en ces termes :

" L'éducation au développement est l'ensemble méthodique d'activités éducatives ayant pour objectif d'informer, de sensibiliser et d'instruire la population en Belgique ou des groupes délimités de cette population sur la coopération au développement et les relations internationales. Il s'agit notamment du travail réalisé par les associations à structure décentralisée, d'actions d'animation et de formation, d'espaces de sensibilisation avec un programme éducatif élaboré, de la création de matériel éducatif et de la production de revues et de publications. Ces activités éducatives se déroulent selon des méthodes appropriées et ont pour but d'approfondir la prise de conscience et l'engagement de la population en faveur de la coopération au développement ". (Art. 8 - 2° - de l'A.R. du 18.07.97, modifié par l'A.R. de 2002).

L'arrêté ministériel (AM) de 1998 sur le cofinancement des ONG qui complète ou précise l'AR 97 et qui a été modifié également en 2002, ajoute quant à lui deux paragraphes significatifs :

" § 3. Pour être prises en considération, les activités de type " éducation " doivent :

- Avoir comme objectif de sensibiliser et d'instruire la population en Belgique ou des groupes délimités de cette population sur la coopération au développement et la coopération internationale ;
- Constituer un ensemble conceptuellement et méthodologiquement cohérent ;
- S'appuyer sur une structure organisationnelle spécifiquement appropriée à l'action socio-éducative.

§ 5 Les activités de type " éducation " favorisent la participation active des bénéficiaires ; celle-ci devra être démontrée ". (Art. 3, § 3 et 5 de l'A.M. du 25.08.98, modifié par l'A.M. de 2002).

Le travail des ONG était dès lors marqué par les exigences de cette réglementation, notamment en matière de conception ou de suivi des actions, ainsi qu'en ce qui concerne la présentation de dossiers. En termes budgétaires, le cofinancement des actions ED des ONG agréées (francophones et néerlandophones) a connu l'évolution suivante dans le cadre de cette réglementation :

1998 5.701.551	1999 9.190.295	2000 9.972.859	2001 10.580.096	2002 10.808.294
2003 11.869.285	2004 11.667.557	2005 11.699.405	2006 12.162.722	

Mais depuis 2006, une nouvelle réforme va régir le secteur des ONG ; parmi les principaux changements induits par cette réforme, on note le fait que le nouvel AR sur les programmes et projets ne parle plus des actions d'ED de manière spécifique, mais regroupe les actions des ONG en volet Nord et volet Sud en fonction de leurs objectifs spécifiques. Ainsi, " dans le volet Nord, un objectif spécifique vise, directement ou indirectement, le développement de relations Nord-Sud équitables et solidaires (1) en suscitant ou renforçant l'engagement de la population et des acteurs politiques, économiques et sociaux en Belgique (2) en s'impliquant dans des réseaux et des actions sur le plan international (3) en renforçant et en améliorant le travail des organisations engagées dans le champ de la solidarité Nord-Sud ". (Art. 2).

Cette nouvelle définition est censée introduire un plus grand décloisonnement et une certaine souplesse administrative pour le soutien aux activités des ONG ; mais il faudra attendre sa mise en œuvre effective pour en mesurer l'impact ou le progrès.

b) Autres activités et financements en ED

La DGCD possède aussi deux autres canaux de financement des actions d'ED :

- *La Direction de l'information, de l'éducation et de la sensibilisation (D.5)* : est chargée de la réalisation des activités et de la production d'outils propres de la DGCD en matière de sensibilisation et d'ED. Depuis 2002, la D.5 gère essentiellement trois lignes budgétaires :

- Information sur la coopération belge
- Subsidés pour des activités de sensibilisation par des tiers¹⁸ ;
- Cycles de sensibilisation.

- *Le Fonds belge de survie (FBS)*, une initiative du Parlement fédéral belge (depuis 1983) visant à soutenir la lutte contre la faim en Afrique, et gérée par le service D 2.2 de la DGCD, consacre également 1 % de son budgetaire annuel (soit 250.000 par an), à des activités de sensibilisation et d'information sur la problématique de la sécurité alimentaire en Afrique.

4.2. Niveau communautaire et régional

La Région Wallonne et la Communauté Française de Belgique développent leurs propres politiques de coopération internationale dans les matières qui relèvent de leurs compétences. La gestion et l'exécution de cette politique est confiée au CGRI-DRI (Commissariat Général aux Relations Internationales de la Communauté Française et la Division des Relations internationales de la Région Wallonne). Dans ce cadre une ligne budgétaire " Fonds de cofinancement des ONG " a été créée en 1998 pour soutenir des actions d'ED en Communauté française Wallonie et Bruxelles. Ce fond a accordé, les dernières années, les montants ci après (en euros) pour les ONG d'ED :

1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
98.255	94.508	88.901	89.241	94.294	120.589	89.268

En 2006, ce montant a été porté à 134.000 euros par an, mais en ouvrant ce fond aux actions d'ED menées également par d'autres acteurs : ONG, hautes écoles, syndicats, communes, etc, tout en incitant à des synergies et collaborations entre ces catégories d'acteurs. Dans ce même ordre d'idée, à partir de 2006 le CWBCI (Conseil Wallonie Bruxelles de la Coopération Internationale) a mis en place une nouvelle initiative annuelle, " la semaine de la solidarité internationale ", ouverte à ces différents acteurs pour mener des actions d'ED et de sensibilisation en Communauté française (pour environ 73.000 euros en 2007).

Toutes ces évolutions rendent compte de la place réservée à l'ED à ce niveau communautaire et régional. Plusieurs acteurs, publics ou privés, mènent ainsi diverses actions destinées à susciter ou à soutenir la solidarité Nord-Sud auprès de leurs publics spécifiques ; les ONG d'ED s'efforcent d'apporter à ces actions une touche spécifique en terme de questionnement de modèles de développement aussi bien qu'en terme de critique ou de dénonciation des mécanismes qui favorisent les inégalités.

¹⁸ La D5 finance également d'autres types d'activités d'ED, notamment via le financement de diverses activités d'information en Belgique, par exemple via le Musée Royal de l'Afrique centrale (Tervuren), les maisons d'accueil en Belgique, le financement de l'asbl Africalia, le financement des activités menées par diverses associations, etc

4.3. Niveau européen

La Commission européenne soutient et cofinance, depuis 1979, des actions de sensibilisation de l'opinion publique aux questions de développement.

Le Conseil des ministres européen en charge de la coopération au développement a accru l'importance de ce secteur d'activités en adoptant, le 8 novembre 2001, une Résolution européenne en faveur de l'ED en Europe qui encourage et invite à renforcer les actions d'éducation et de sensibilisation des ONG et des institutions nationales ou européennes. La ligne budgétaire instituée à cet effet a été portée à 30 millions euros en 2006, et est actuellement gérée par sa *DG Développement*.

4.4. Acteurs et réseaux

A côté de pouvoirs publics et de bailleurs de fonds, il existe de nombreux réseaux et lieux où sont définies des politiques ou des stratégies en matière d'ED, et ce à différents niveaux : des instances consultatives, des commissions de concertation ou de réflexion, des Fédérations d'acteurs.

Au niveau européen, CONCORD, la confédération européenne des ONG de développement et d'aide humanitaire, qui est l'organisme de représentation officielle de celles-ci auprès de l'Union Européenne, compte en son sein deux groupes de travail sur l'ED au niveau européen : Le Forum européen pour l'ED et TRIALOG (qui travaille sur l'élargissement de l'Union européenne). Le Forum européen ED, son instance d'orientation et de décision en matière d'ED, dispose aussi d'un programme spécifique, cofinancé par la Commission européenne : le DEEEP (*Development Education Exchange in Europe Project*), qui exécute les activités définies par le Forum. A côté de ces groupes, il existe plusieurs autres centres et réseaux au niveau européen, qui mènent des actions d'ED et la sensibilisation aux questions du développement dans leurs domaines de compétences et en fonction de leurs publics cibles spécifiques¹⁹.

Au niveau belge, on peut épingler le rôle joué par le CFDD (Conseil fédéral du développement durable), qui est une instance consultative chargée de donner des avis à l'autorité fédérale belge sur la politique fédérale sur le développement durable. Il dispose d'un groupe de travail chargé de formuler des avis en matière de communication.

En ce qui concerne spécifiquement les ONG, on citera le groupe sectoriel Education au développement (GSED) d'ACODEV qui est devenu quasi l'unique lieu de concertation et d'échanges pour les ONG du côté francophone. Le GSED formule des avis qui sont ensuite socialisés au sein de la Fédération et relayés par elle auprès de différents acteurs ou pouvoirs publics à différents niveaux (fédéral, communautaire ou régional, européen, etc). Mais en raison de la réforme du système de cofinancement évoqué plus haut, le GSED va certainement prendre une autre configuration beaucoup plus thématique en fonction de besoins et spécificités des ONG membres d'ACODEV.

¹⁹ On peut citer notamment les réseaux EUROSTEP, NEWS, SOLIDAR, APRODEV, EURO-DAD, GENE, POLY-GONE, COMED, CIDSE, etc..

V. Conclusions et défis

L'ED est un secteur d'activité intéressant pour nos sociétés ; basée au départ sur l'information sur le Sud, puis sur l'analyse des relations Nord-Sud, elle va aujourd'hui plus loin puisqu'elle implique une prise de conscience et l'apprentissage de savoirs et savoir-faire en vue de l'action et du changement d'attitudes ou de mentalités. De même, si l'ED a été longtemps portée par les ONG seulement, beaucoup de groupes-cibles de ces actions deviennent à leur tour des acteurs ou éducateurs à part entière.

De nombreuses potentialités existent encore à ce niveau ; mais subsistent encore de nombreux freins aussi bien que des défis à relever dans le secteur.

5.1. Une meilleure valorisation du secteur

- **Au sein des ONG** : malgré une évolution importante, le secteur de l'ED n'est pas toujours appuyé de manière forte au sein même des ONG. Il n'y a pas une homogénéité de visions du monde et de modes d'action au sein des ONG : elles sont traversées, comme tout autre secteur de la société, par une diversité de courants idéologiques et de types d'intervention. À cela s'ajoutent des contraintes liées aux ressources humaines et financières disponibles qui exigent une priorisation des actions à mener.

- **Par les instances politiques et administratives** : l'ED est parfois considérée comme une forme d'activité aux résultats invisibles, ou sans impact mesurable, dont les dépenses sont souvent perçues comme des gaspillages au détriment des bénéficiaires du Sud. Pourtant, toutes les études d'opinion démontrent à quel point l'engagement des citoyens en faveur de la solidarité avec le Sud est tributaire des activités de type éducatif et à quel point celles-ci sont urgentes vu les évolutions des mentalités dans les sociétés occidentales actuelles (MAAS, 2004). Si les dispositions réglementaires de l'autorité publique fédérale belge ont servi à faciliter le cofinancement public des activités éducatives, elles n'ont cependant pas recouvert exactement le secteur ED ni permis d'éviter la confusion avec d'autres types d'activités. À certains égards, on dirait même que la vision du législateur a été un peu restrictive par rapport à l'immensité et à l'inventivité du secteur de l'ED. En particulier, le législateur n'a pas précisé sa vision de l'ED ni les résultats attendus de ce secteur : s'agissait-il d'informer la population sur les activités de coopération au développement, ou de travailler à un changement des mentalités dans la société belge en faveur de la solidarité avec le Sud ?

- **Par le grand public** : comme toute démarche éducative, le travail de sensibilisation, de conscientisation, de mobilisation, de recherche-action ou de production d'expertise, etc. porte ses fruits dans la durée. On constate au quotidien une plus grande ouverture aux problématiques du développement dans nos sociétés, et ce de manière plus évidente au sein du monde scolaire, du milieu socioculturel ou milieu syndical. Ce travail de fond est, cependant, trop souvent encore assombri par des logiques urgentistes ou caritatives de certains acteurs dans le traitement des rapports Nord/Sud, ou encore par une vision où seul l'échange culturel représente un centre d'intérêt commun. Par ailleurs, les récoltes de fonds utilisent souvent des *images misérabilistes*²⁰ qui sont contradictoires avec le message que l'ED veut faire passer (le Sud dans une relation partenaire, faite d'égalité et de réciprocité²¹).

20 STANGHERLIN (G.), *L'évolution des politiques de sensibilisation de l'opinion publique, dans CWBCI, Concepts, méthodologies et critères de l'ED en Communauté française*, p. 81.

21 Conscient de risques et de dérives de ces collectes de fonds, le Forum européen ED finalise actuellement un " Code de conduite sur les images et représentations du Sud " à respecter par les ONG de développement dans leurs dispositifs de communication.

5.2. Un financement plus stable

Les ONG sollicitent régulièrement, par des méthodes similaires à celles de l'ED, les dons du grand public pour soutenir leurs projets dans le Sud, à tel point que le public et beaucoup d'acteurs confondent souvent ces actions de collecte de fonds avec l'ED. En plus, il est très difficile de récolter de l'argent auprès du grand public pour soutenir des actions d'ED. Ce sont donc les subventions publiques qui ont largement contribué à renforcer et à augmenter le volume des activités de sensibilisation et d'ED en Belgique. Cependant, elles en limitent aussi souvent la portée en introduisant des exigences ou des dispositions administratives qui engendrent l'éparpillement plutôt que la coordination des efforts en la matière. De plus, les réformes incessantes des systèmes de cofinancement et les débats qu'elles occasionnent ont des fortes incidences sur les pratiques éducatives, alors même que l'ED est un secteur qui exige une certaine stabilité et quiétude institutionnelle pour permettre un travail de fond et des processus à long terme. Assez récemment, divers débats politiques sur la scission ou la séparation de compétences en matière de coopération au développement, autant que la réforme en cours du cadre de cofinancement fédéral des ONG, sont venus perturber le travail de nombreux acteurs en ED, dans la mesure où ces évolutions s'inscrivent à l'opposé des préoccupations et des efforts consentis ces dernières années en vue de consolider notamment ce secteur ED.

Le cadre de la Commission européenne comme bailleur de fonds comporte aussi des limites majeures, liées notamment à l'insuffisance des moyens et au manque de cohérence entre différentes politiques menées. D'abord l'enveloppe budgétaire disponible n'a pas beaucoup augmenté depuis de nombreuses années, alors que le nombre de pays et d'organisations bénéficiaires a augmenté sensiblement. Ensuite, l'adoption de la Résolution n'a pas non plus été suivie d'une valorisation des moyens consacrés à ce type d'activités, et le fait que la résolution elle-même n'a aucune force contraignante la réduit à un rôle plus symbolique qu'opérationnel. Il faut noter néanmoins une nouveauté dans l'appel à projets 2006 de la Commission européenne qui apporte 10 millions euros supplémentaires (en plus de 20 millions habituels) destinés à soutenir ou à promouvoir l'ED dans les nouveaux pays membres de l'Union européenne.

Dans le cadre institutionnel francophone Wallonie-Bruxelles, le soutien des autorités publiques francophones à des actions d'ED a été longtemps confronté à deux écueils majeurs : des moyens très limités et éparpillés. Sous l'impulsion du CWBCI et, en particulier l'effet de la Table-ronde ED de Namur (25 octobre 2005), la ministre en charge des relations extérieures de la Région wallonne et de la Communauté française a procédé, dès 2006, à un regroupement de moyens disponibles et d'acteurs engagés dans le secteur de l'ED. Si ce mécanisme ne permet qu'une augmentation factice de l'enveloppe budgétaire, il permet néanmoins de voir qui fait quoi en ED et de susciter des synergies ou des collaborations en ce sens sur l'ensemble de la Communauté française.

5.3. Des méthodes de gestion plus adaptées à l'ED

Les méthodes de gestion ou de présentation des actions ou de projets, imposées par les financeurs, ne sont pas toujours adaptées à l'ED. Les résultats attendus sont mesurés selon des indicateurs précis et sur une période limitée, alors que l'ED, comme l'éducation en général, sont des processus assez longs dont les effets ne peuvent pas toujours être évalués de manière précise à très court terme.

Ces logiques de financement poussent certaines organisations à mettre en place des activités ponctuelles qui ne s'inscrivent pas toujours dans une stratégie éducative à long terme. Une campagne d'information sur une thématique particulière peut obtenir un faible impact car elle a été conçue et réalisée dans un laps de temps trop court. Dans d'autres cas, alors que les outils de sensibilisation et les animations commencent à avoir des effets sur la population, l'ONG se voit obligée d'arrêter une campagne pour en relancer une autre. Cette recherche d'efficacité en situation d'urgence met en péril la finalité de l'action.

5.4. Plus de cohérence et de coordination entre les différents niveaux

Des synergies sont nécessaires à différents échelons ou niveaux d'intervention pour réussir en matière d'ED et de lutte contre les inégalités : pas seulement entre les acteurs de même nature, mais aussi entre différents acteurs concernés par ces problématiques au niveau de la cohérence des politiques.

- Au niveau international, des thèmes communs (souvent évènementiels) viennent imposer une forme d'uniformisation des discours des différents acteurs au niveau multilatéral. C'est le cas notamment à l'occasion des grandes catastrophes naturelles (comme récemment avec le Tsunami), à l'occasion des grands sommets internationaux et des engagements qui s'en suivent et cela perturbe les actions plus spécifiques de l'ED ; actuellement, c'est surtout la thématique des Objectifs du Millénaire pour le développement qui semble s'imposer en ce sens.

- Enfin, dans une perspective plus globale, certaines dispositions des politiques européennes (en matière agricole par exemple) ou nationales s'inscrivent à l'opposé même des valeurs que l'ED veut promouvoir. Il est ainsi paradoxal de cofinancer des actions de sensibilisation ou de plaidoyer en faveur d'une politique agricole plus équitable au niveau parlementaire, et de continuer en même temps à subventionner massivement des producteurs du Nord dont les produits agricoles inondent des marchés du Sud au détriment de petits producteurs ou agriculteurs locaux. Une certaine cohérence entre les discours et les actions ou les mesures concrètes est donc indispensable à ce niveau.

Aborder la question de " quelle éducation pour quel développement " est une entreprise qui exige l'apport et la confrontation d'une multitude d'analyses, de compétences et d'expériences, sur les plans économique, pédagogique, sociopolitique, écologique, stratégique, etc. La mise en réseau des acteurs est donc indispensable ; des alliances doivent se nouer ou s'intensifier entre les ONG aux niveaux local, national, européen ou international, ainsi qu'avec le monde académique²², pour amplifier la portée des messages véhiculés. Ce travail en réseau ne doit pas se limiter au secteur

22 WILLAME (J.-Cl.),
Les malaises de l'ED
: *Regard doux-amer*
d'un académique,
dans CWBCL,
Concepts, méthodologies
et critères de
l'ED en Communauté
française, p. 100.

du développement, il doit s'étendre à d'autres mouvements sociaux : syndicats, organisations de migrants, mouvements antiracistes, maisons de quartier, groupes professionnels.

Un autre type de partenariat nécessaire est celui qui doit faire collaborer les acteurs sociaux du Nord et ceux du Sud, sur base d'une définition commune des priorités de développement. Le travail en ED devrait se faire en même temps au Nord et au Sud, en étroite collaboration, pour étudier des stratégies de développement et des programmes compatibles avec les nouvelles règles mondiales.



Photo: Development Education Summer School 2005 (DEEEP), Sweden

Bibliographie :

ACODEV, *Cadre institutionnel sur l'Education au développement des ONG francophones de Belgique*. Document de synthèse fait par le Groupe sectoriel Education au développement, Bruxelles, 2004.

ACODEV, *Référentiel sur l'Education au développement*, Bruxelles, 2006.

ANDRE (Marc), Manifeste pour l'action interculturelle in *Vivre ensemble autrement*, CBAI - Annoncer la Couleur, 2002.

BAJOIT (Guy), Les modèles de développement, in *Antipodes*, n°131, 1996 (Publ. d'ITECO).

BARTHELEMY (Carine), *Nature de l'échange et des représentations entre enfants du Nord et du Sud. Dans le cadre d'un échange épistolaire associant enfant belges et burkinabé*, Louvain-la-Neuve, UCL, 2005.

BASTIN (Jacques) & DELAFUENTE (Antonio), Les coopérants de l'an 2000 ont-ils besoin d'apprendre la mécanique automobile ? in *Le Tiers-Monde a-t-il besoin de volontaires ?*, Bruxelles, Colophon, 1999.

BENGOA (José), L'éducation pour les mouvements sociaux, in *Antipodes*, n° spécial 1999 (Publ. d'ITECO)

BERCHADSKY (Jacques) Qu'est-ce que le pédagogie ? Les Actes de Lecture, in *Revue de l'AFL*, n°62, 1998.

BIOT (Paul), Le théâtre action allie ressenti et compréhension, in *Antipodes*, n°169 2005(Publ. d'ITECO).

BIOT (Paul) & CARRACILLO (Carmelina), ONG cherche artiste pour échanges et partenariats (et plus si affinités), in *Antipodes*, n° 137, 1997 .

BOAL (J), Le théâtre-forum : une répétition de la révolution, in *Théâtre et développement, de l'émancipation à la résistance*, Bruxelles, Colophon, 2004.

BOURGEOIS (Etienne) & NIZET (Jean), *Apprentissage et formation d'adultes*, Paris, PUF, 1997.

CAONG, *Note stratégique sur l'évolution du rôle des ONG belges*, ACODEV-COPROGRAM, 2000.

CASERTA (Angelo), Les deux âmes du commerce équitable, in *Antipodes*, n° 161-162 2003 .

CHALVIN(Dominique), *Utiliser tout son cerveau*, Paris, Ed. ESF, 1986.

CHAPMAN (Jennifer) & WAMEYO (Ambola), *Monitoring and Evaluation Advocacy : a Scoping Study*, Action Aid, 2001.

CHARLIER (Sophie), DRION (Claudine), *Un autre genre*, Bruxelles, Le Monde selon les femmes et Luc Pire, 1997.

CORNET (Jacques), Education au développement ou développement de l'éducation, in *L'école et l'éducation au développement*, Bruxelles, Colophon, 1998 (Collection Essais)

CWBCI, *Concepts, méthodologies et critères de l'éducation au développement en Communauté française*, Bruxelles, ACODEV, 2006.

CWBCI, *L'éducation au développement en Communauté française Wallonie-Bruxelles. Actes de la Table-Ronde (25.10.05)*, Bruxelles, ACODEV, 2005.

DE ROSNAY (Joël), *Le Macroscopie*, Paris, Le Seuil, 1975.

DGCD, Aperçu des programmes de sensibilisation de la coopération belge au développement, in *European Conference on Public Awareness and Development Education*, Bruxelles, Palais d'Egmont, 2005.

DGCD, *Sondage d'opinion portant sur les connaissances et l'attitude du public belge en matière de coopération d'une part et sur la visibilité de la Coopération Fédérale Belge d'autre part*, Bruxelles, 2004.

DRION (Claudine), *Les ONG et les conceptions du développement*, Louvain-la-Neuve, FOPES-UCL, 1998.

ELIAS (Michel), Jeu d'ici et d'ailleurs, in *Antipodes*, n° spécial 1998 (Publ. d'ITECO).

FREDERICQ (Antoinette), *Le concept d'éducation au développement et son application, définition, cadre de référence et typologie*, CAONG, 2004.

FREIRE (Paulo), *Pédagogie des opprimés*, Paris, Le Seuil, 1975.

GRAIN, *Le défi pédagogique. Construire une pédagogie populaire*, Bruxelles, Vie ouvrière, 1982.

Guide du formateur, Pédagogies en développement. Nouvelles pratiques de formation, Bruxelles, De Boeck Université, 1988.

HENRIQUES (Augusta), L'éducation au développement à la recherche de nouvelles voies : l'expérience de Tiniguena in *Education au développement dans le processus de transformation en Afrique*, Atelier sous-régional CIDAC/Tiniguena, Lisbonne, 1995.

HONOREZ (Annick), Le partenariat Nord-Sud, une idée qui fait son chemin, in *Antipodes* n°161-162 2003.

JARA (Oscar), *Le défi d'apprendre de nos pratiques*, Centro de Estudios y Publicaciones, Alforja, 2002.

LEONARD (Guillaume), *Exposés interactifs des élèves. Pourquoi ? Comment ? Chercheurs solitaires et maîtres de conférences entre 9 et 12 ans*, Bruxelles, Labor, 2001.

LESNE (Marcel), *Travail pédagogique et formation d'adultes*, Paris, PUF, 1977.

MESA (Manuela), *Educación para el desarrollo y la paz. Experiencias y propuestas en Europa*, Madrid, Editorial Popular, 1994.

MIGUEL SIERRA (Adélie), *Fiche pédagogique sur les méthodes actives*, Bruxelles, ITECO, 2005.

MIGUEL SIERRA (Adélie) & CORRAL (Namur), *Citoyenneté responsable, culture de la solidarité*, in *Education au développement la compil*, n° spécial d'*Antipodes*, 1999

MORIN (Edgar), *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Paris, Le Seuil, 1999.

PARTOUNE (Christine) *L'éducation relative à l'environnement (ErE) quelques notions clés*, Liège, ULG (http://www.ulg.ac.be/geoeco/lmg/competences/chantier/ethique/eth_envir1.htm)

PETRELLA (Ricardo), *Le Bien commun, Eloge de la solidarité*, Bruxelles, Labor, 1996.

Polygone, *Mosaïque éducative pour sortir du labyrinthe*, Vitoria-Gasteiz, 2003.

RUCQUOY (Danielle), *La production de connaissance en formation d'adultes : entre science et action*, in *Revue de l'Education Permanente*, n° 145, 2000.

SIZOO (Edith), *Les arts des peuples du Sud. Outils d'éducation au développement ?*, in *Antipodes*, n° 137 1997.

STANGHERLIN (Gregor), *Les organisations non gouvernementales de coopération au développement. Origine, cadre juridique, cofinancement et enjeux*, CRISP, 2001.

SWALENS (Jean-Michel), *Les paradoxes du partenariat*, in *Antipodes*, n° 151 2000.

TEOTONIO PEREIRA (Luisa), *L'éducation au développement dans le processus de transformation en Afrique*, in *Education au développement dans le processus de transformation en Afrique*, Atelier sous-régional CIDAC/Tiniguena, Lisbonne, 1995.

WILLIAMS (Linda), *Deux cerveaux pour apprendre*, Paris, Ed. d'Organisation, 1986.

Annexes

I. Référentiel sur l'éducation au développement (ACODEV, 2004)

1. Finalité

Face à l'inégale répartition des richesses dans le monde, en particulier entre le Nord et le Sud, l'éducation au développement est un processus qui vise à provoquer des changements de valeurs et d'attitudes sur les plans individuel et collectif en vue d'un monde plus juste, dans lequel ressources et pouvoir sont équitablement répartis dans le respect de la dignité humaine.

2. Objectifs généraux

L'éducation au développement est une démarche éducative qui se donne pour missions de :

- de faciliter une compréhension globale des enjeux du développement et des mécanismes d'exploitation injustes qui engendrent des relations inégalitaires entre le Nord et le Sud ;
- de faciliter la compréhension des interdépendances entre les sociétés du Nord et du Sud ;
- d'accompagner l'acquisition d'un regard conscient et critique de la réalité, tant au niveau des relations microsociales qu'au niveau macro ;
- de favoriser un meilleur dialogue entre les citoyens à travers une approche interculturelle basée sur le respect mutuel et l'égalité ;
- de promouvoir des valeurs, attitudes et aptitudes liées à la solidarité ;
- de susciter et de renforcer la capacité des citoyens à se mobiliser dans des actions collectives de solidarité de type social, politique ou de sensibilisation, en vue de jeter les bases d'un monde plus juste et plus équitable.

3. Stratégie éducative

L'éducation au développement est un processus éducatif global dont la dimension Nord/Sud est un élément constitutif déterminant. Elle se réalise tant au Sud qu'au Nord, en s'appuyant sur une collaboration entre les acteurs du Sud et du Nord. Elle se veut une éducation dynamique, ouverte à la participation active, créative, pluraliste, orientée vers l'action et le changement social.

C'est un processus de sensibilisation sociale et de formation des citoyens capable de :

- déconstruire les stéréotypes Nord-Sud
- défendre les droits humains
- impulser un développement humain et durable
- stimuler la solidarité et la participation sociale
- combattre la xénophobie et le racisme
- lutter contre la violence et la guerre
- promouvoir l'approche genre (égalité homme-femme)

C'est un acte pédagogique qui implique la construction de situations d'apprentissage permettant à des publics diversifiés de comprendre, de dialoguer et d'agir. Il favorise :

- des démarches participatives, actives et interactives
- des approches facilitant l'analyse de la complexité du développement
- l'émergence des représentations mentales des publics visés (avec un travail spécifique sur les images et préjugés face à l'autre différent)
- une pédagogie adaptée à la diversité des publics
- des méthodes d'évaluation formatives et participatives
- des apprentissages en termes de savoir, de savoir-faire et de savoir-être

La concrétisation de ces principes pédagogiques se réalise à travers une multitude d'actions qui peuvent se regrouper autour de cinq grands pôles :

- des actions de sensibilisation
- des actions de conscientisation
- des actions de lobby ou de plaidoyer
- des actions de mobilisation
- des actions de recherche-action

C'est un acte politique qui constitue une composante essentielle de l'éducation à la citoyenneté. Il se décline, notamment, en favorisant un travail de synergies et d'alliances avec des groupes, associations, collectifs, réseaux diversifiés tant au Nord qu'au Sud.

II. Liste et coordonnées des ONG membres du GSED (ACODEV)

ACDLg (Agence de Coopération au Développement - Liège)
Traverse des Architectes, 2 (Bât. B3) - 4000 Liège (Sart-Tilman)
Tél : +32 (0) 4 366 55 43 ; Fax : + 32 (0) 4 366 55 30
Site internet : <http://www.acdlg.ulg.ac.be> ; Courriel : acdlg@ulg.ac.be

APRAD (Association Pluridisciplinaire pour la Recherche-Action en Développement)
Rue Van Elewijck 35
Tél : 02/646.68.16 ; Fax : 02/649.52.38
Site internet : www.aprad.org ; Courriel : contact@aprad.org

L'Atelier Graphoui
Rue de la Rhétorique 11 – 1060 Bruxelles
Tél : 02/537.23.74 ; Fax : 02/537.27.67
Site internet : www.cinergie.be/graphoui ; Courriel : info@graphoui.org

CETRI (Centre Tricontinental)
Avenue Ste Gertrude, 5 – 1348 Louvain-la-Neuve
Tél : 010/48.95.60 ; Fax : 010/48.95.69
Site internet : www.cetri.be ; Courriel : ceetri@ceetri.be

CSA (Collectif Stratégies Alimentaires)
184D, Bld Léopold II à 1080 Bruxelles ;
Tél : +32 2 4120660 ; Fax : +32 2 4120666
Site internet : <http://www.csa-be.org/> ; Courriel : csa@csa-be.org

CEC (Coopération par l'Education et la Culture)
Rue Joseph II 18 – 1000 Bruxelles
Tél : 02/217.90.71, Fax : 02/217.84.02
Site internet : www.cec-ong.org ; Courriel : cec-ong@yucom.be

CNCD
Centre National de Coopération au Développement
Quai du Commerce, 9 – 1000 Bruxelles
Tél : 02/250.12.30, Fax : 02/250.12.63
Site internet : www.cncd.be, Courriel : cncd@cncd.be

COTA (Collectif d'échanges pour la technologie appropriée)
Rue de la Révolution, 7 – 1000 Bruxelles
Tél : 02/218.18.96 ; Fax : 02/223.14.95
Site internet : www.cota.be ; Courriel : info@cota.be

Défi Belgique Afrique
Avenue Van Volxem, 380 – 1190 Bruxelles
Tél : 02/346.12.29 ; Fax : 02/346.02.68
Site internet : www.dbaweb.org ; Courriel : info@dbaweb.org

Echos Communication
Rue Coleau, 28 – 1410 Waterloo
Tél : 02/387.53.55 ; Fax : 02/387.53.51
Site internet : www.echoscommunication.org Courriel : echos@skynet.be

Entraide & Fraternité
32, rue du Gouvernement Provisoire ; 1000 Bruxelles
Tél : 0032 (0)2 227 66 80 ; Fax : 00 32 (0)2 217 32 59
Site internet : <http://www.entraide.be> ; Courriel : entraide@entraide.be

Frères des hommes
rue de Londres, 18 1050 - Bruxelles
Tél : 02/512.97.94 ; Fax : 02/511.47.61
Site internet : <http://www.freresdeshommes.org> ; Courriel : fdhbel@skynet.be

FUCID
rue de Bruxelles 61 ; 5000 Namur
Tél : 081/72 50 88 ; Fax : 081/72 50 90
Site internet : www.fucid.be ; Courriel : fucid@fundp.ac.be

GRESEA
11, rue Royale ; 1000 Bruxelles
Tél : 02/219.70.76 ; Fax : 02/219.64.86
Site internet : www.gresea.be ; Courriel : gresea@skynet.be

Iles de Paix

Rue du Marché, 37 à 4500 Huy
Tél : 085 23 02 54 ; Fax : 085 23 42 64
Site internet : <http://www.ilesdepaix.org> ; Courriel : info@ilesdepaix.org

ITECO (CENTRE DE FORMATION POUR LE DEVELOPPEMENT)

Rue Renkin, 2 à 1030 Bruxelles
Tél : 00 32 (2) 243 70 30 ; Fax : 00 32 (2) 245 39 29
Site internet : www.iteco.be ; Courriel : iteco@iteco.be

Louvain Développement

Sentier du Gorla, 6. 1348 Louvain-la-Neuve
Tél : 010 47 40 82 ; Fax : 010 47 93 33
Site internet : <http://www.louvaindeveloppement.org> ; Courriel : smerle@louvaindev.ucl.ac.be

Médecins du Monde

Adresse : Rue de Mérode, 216 ; 1060 Bruxelles
Tél : 02 648 69 99 ; Fax : 02 648 26 96
Site internet : <http://www.medecinsdumonde.be> ; Courriel : info@medecinsdumonde.be

Le Monde selon les femmes

Rue de la Sablonnière, 18 ; 1000 Bruxelles
Tél : 02 223 05 12 ; Fax : 02 223 15 12
Site internet : <http://www.mondefemmes.org> ; Courriel : info@mondefemmes.org

Oxfam-Solidarité

Rue des Quatre Vents 60 ; 1080 Bruxelles
Tél : 02/501.67.00 ; Fax : 02/511.89.19
Site internet : <http://www.oxfamsol.be> ; Courriel : oxfamsol@oxfamsol.be

Petits Pas

rue de Mons, 53 ; 7090 Braine-le-Comte
Tél : 067/56.08.03 ; Fax : 067/34.28.65
Site internet : <http://www.petitspas.be> ; Courriel : petits.pas.org@skynet.be

Quinoa asbl

73, rue Bosquet ; 1060 Bruxelles
Tél : 02.537.56.04 ou 02.534.48.82 ; Fax : 02.537.96.61
Site internet : <http://www.quinoa.be> ; Courriel : info@quinoa.be

SOLIDARITE SOCIALISTE

Rue Coenraets, 68 ; 1060 Bruxelles
Tél : 02/505.40.70 ; Fax : 02/512.88.16
Site internet : <http://www.solsoc.be> ; Courriel : fcd@solsoc.be

Solidarité Mondiale

Chaussée de Haecht, 579 – 1030 Bruxelles
Tél 02/246.38.81 ; Fax : 02/246.38.85
Site internet : www.solmond.be ; Courriel : solidarite.mondiale@solmond.be

Solidarité Protestante

Rue du Champ de Mars, 5 – 1050 Bruxelles
Tél : 02/510.61.80, Fax : 02/510.61.81
Site internet : www.protestanet.be ; Courriel : solidarite.protestante@skynet.be

SCI Projets Internationaux

rue Van Elewyck 35 ; 1050, Bruxelles
Tél : 02/649 07 38 ; Fax : 02/646 87 92
Site internet : <http://www.scibelgium.be> ; Courriel : sci@scibelgium.be

SOS Faim

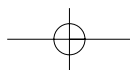
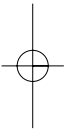
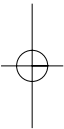
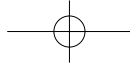
Rue aux Laines, 4 ; 1000 Bruxelles
Tél : 02 - 511 22 38 ; Fax : 02 - 514 47 77
Site internet : <http://www.sosfaim.be> ; Courriel : info@sosfaim.be

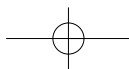
UNICEF Belgique

Route de Lennik 451 ; 1070 Bruxelles
Tél : +32/2/230.59.70 ; Fax : +32/2/230.34.62
Site internet : <http://www.unicef.be> ; Courriel : info@unicef.be

VOLENS

Rue du Tivoli 45, bte 1, 1020 Bruxelles / Volens Liège Rue de l'Yser 258, 4430 Ans
Tél : 02/421 24 00 ; Fax : 02/421 24 11
Site internet : <http://www.volens.be> ; Courriel : info@volens.be





Rédaction :

Maria Isabel Ansion
Dieudonné Wamu Oyatambwe

Editeur responsable :

Etienne Van Parys



Photo: Development Education Summer School 2005 (DEEEP), Sweden

Contact :

ACODEV - Fédération francophone et
germanophone des ONG de développement
Bld Léopold II n° 184D, à 1080 Bruxelles
Tél. : 02/219.88.55 - Fax : 02/217.99.63.
Mail : info@acodev.be - Site web : www.acodev.be



© ACODEV, 2007

Graphisme: CCIMEDIA www.ccimedia.be

